1re ANNÉE. — T. I.

N° 3. — 22 Février 1919.



Adveniat Regnum Tuum.

La Documentation Catholique

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies.

PARAIT LE SAMEDI. — Un numéro : 0 fr. 30.

ABONNEMENTS { France : Un An, 15 fr. ; Six Mois, 8 fr. / Étranger : Un An, 17 fr. ; Six Mois, 9 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe.

SOMMAIRE ANALYTIQUE

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Louis Barthou successeur d'Henry Roujon

M. Louis Barthou, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Henry Roujon, y est venu prendre séance le 6 février 1919, et a prononcé le discours suivant :

DISCOURS de M. Louis Barthou

Remerciements à l'Académie (1)

Messieurs,

Lorsque M. Henry Roujon se décida à poser sa candidature au fauteuil de M. Henri Barboux, il s'inquiétait d'avoir à prononcer l'éloge d'un académicien dont la vie professionnelle lui était mal connue (2). Votre bienveillance m'a épargné un semblable embarras. J'ai assez fréquenté M. Henry Roujon pour que mes paroles n'empruntent rien à la complaisance d'un protocole traditionnel, et j'ose presque espérer que vous y trouverez un témoignage.

Ce furent nos fonctions qui nous rapprochèrent. Il me souvient, après vingt-quatre ans, d'un voyage ministériel au pays des Félibres, dont le retour fut charmé par la conversation du directeur des Beaux-Arts. Je connus ainsi celui que, jusqu'alors, j'avais simplement rencontré. M. Henry Roujon était trop prudent, ou trop discret, ou trop modeste, pour se livrer, du premier coup, tout entier — il savait interroger, écouter et se taire, — mais, témoin avisé, observateur sagace, psychologue pénétrant et ironique, comme il parlait délicieusement de tout et de tous ! Je fus conquis par tant d'érudition aisée et par tant de verve gracieuse. Le temps développa notre amitié. Un Gascon et un Béarnais sont, quoique voisins, faits pour s'entendre, et pendant vingt ans je suivis, souvent d'assez près, la carrière, parfois tourmentée, mais toujours brillante, de M. Henry Roujon.

En l'appelant au milieu de vous, vous aviez comblé le vœu le plus secret et le plus cher de sa vie. Sans rien renier de son passé de fonctionnaire, qui lui avait ouvert les portes d'une section voisine, il était fier d'avoir été traité par vous en homme de lettres. Cet hommage le flatta jusque dans ses derniers jours. Peu de mois avant sa mort, je pus mesurer la place que l'Académie avait prise dans ses pensées. Il s'intéressait avec passion à vos choix. Si je rappelle qu'à ce moment une candidature l'obsédait, dont il me parla avec une sollicitude véhémente, c'est pour avoir l'occasion de saluer en lui cette vertu de l'amitié qu'il prisait et portait si haut. La boutade de Renan, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, contre les « amitiés particulières », lui avait paru un blasphème dont il s'était indigné. M. Henry Roujon était un ami incomparable. L'amitié, qui se détermine par les raisons du cœur, m'a toujours paru renfermer les meilleures qualités de l'homme. Elle exige la loyauté, la fidélité, le dévouement désintéressé, la bonté attentive, la parole scrupuleuse, le courage et, au besoin, le sacrifice. M. Henry Roujon sut associer aux multiples richesses de son esprit toutes ces vertus fortes ou délicates de l'âme. En me confiant son éloge, vous avez augmenté le prix de votre faveur.

Ma reconnaissance se mesure au vif désir que j'avais d'être des vôtres. L'Académie a toujours tenté les hommes politiques. Déjà, en 1867, Sainte-Beuve trouvait qu'elle les tentait trop. Moins sévères que lui, vous n'avez pas craint, en m'accueillant, une invasion parlementaire, favorisée par la camaraderie. Si, depuis mon élection, vous avez ouvert vos rangs, avec un éclat digne de vous et de lui, à un autre homme politique, la noble camaraderie par laquelle il a été appelé au milieu de vous est celle du pays tout entier, qui a su gré à son patriotisme indomptable de l'avoir, avec les grands chefs et les grands soldats de l'armée nationale, aimé et servi, défendu et sauvé. Pour ma part, je vous dois la seule joie que la vie pût me donner encore. Elle m'a flatté dans mon amour-propre, mais elle m'a surtout ému jusqu'au fond du cœur. Messieurs, je vous remercie tout à la fois de l'honneur et du bien que vous m'avez faits.

M. Henry Roujon

M. Henry Roujon n'envisageait pas la vie comme une idylle. Mais il ne pensait pas non plus qu'elle fît inéluctablement faillite à ceux qui relevaient son défi. Au contraire, il disait qu'une âme forte est le plus souvent l'ouvrière de sa destinée. Il eut cette âme, et, comme il l'a écrit de plusieurs autres, on peut dire de lui que, par bien des côtés, sa vie fut son chef-

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

(2) On trouvera dans les *Questions Actuelles* (t. CXII, pp. 161-174, 209-216 et 229-239) le discours de réception de M. Henry Roujon sur M. Henri Barboux, et la réponse de M. Frédéric Masson.

d'œuvre. Admirateur fervent de Montaigne, il n'eût pas goûté comme un hommage médiocre l'application à son existence de ce passage des *Essais* : « Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain, avec ordre, mais sans miracle, sans extravagance. »

Origines et influences héréditaires

Il mit de l'ordre dans la sienne, qu'aucun miracle n'enchanta et qu'aucune extravagance ne troubla, mais il n'eut pas à la faire tout entière. Il devait beaucoup aux siens, et il leur rendit justice, deux ans avant sa mort, dans ces *Souvenirs* vivants et exquis, mais malheureusement inachevés, où l'esprit se pare de toutes les grâces du cœur. Né à Paris le 1er septembre 1853, M. Henry Roujon était-il Parisien ? S'il faut, pour l'être, et, par analogie avec une définition du Code civil pour la nationalité, être né à Paris d'un père et d'une mère qui eux-mêmes y sont nés, il aurait eu quelque peine à justifier cette qualité. Plusieurs races s'étaient rencontrées et fondues en lui, au milieu desquelles, du côté paternel, le Midi prédominait. Son grand-père était Dauphinois, son père Gascon, sa grand'mère de lointaine origine espagnole. Du côté maternel, il avait reçu du sang breton et du sang créole. M. Henry Roujon tirait une moindre vanité de la variété de ses ascendants que des vertus qui leur étaient communes. Quand il écrivait leur histoire, il n'avait pas, comme le poète hautain des *Destinées*, l'illusion orgueilleuse de les faire descendre de lui. C'est vers eux qu'il remontait pour reporter à leur vaillance et à leurs efforts l'honneur du sort facile dont il jouissait. « Toutes mes hérédités, a-t-il écrit, m'engageaient sur la voie droite. » Il lui plaisait, d'autre part, de rappeler ses origines ouvrières et paysannes, avec lesquelles s'accordaient ses sentiments intimes. Quand il citait, en l'excusant de n'avoir pas l'élégance académique, le mot de Spuller : « M. Gambetta et moi, nous avons la démocratie dans la tripe », il me semble qu'il le faisait sien. D'ailleurs, il aimait trop le peuple, et avec trop de sincérité, pour le flatter en proclamant son infaillibilité collective. Il le servait par la vérité et avec la robuste franchise qu'il avait héritée des siens.

Son grand-père paternel, en quittant le Dauphiné pour le tour de France, était ouvrier ébéniste. Il ne revint ni au pays natal ni à sa profession. Les voyages forment la jeunesse, mais il arrive aussi qu'ils la fixent. Deux beaux yeux sont, en tout pays, une douce attirance, mais quand la flamme espagnole attise leur espièglerie gasconne, ils sont irrésistibles. Le grand-père de M. Henry Roujon rencontra à Vic-Fezensac cette heureuse fortune, qui lui fit abandonner ses Alpes majestueuses pour le cours chantant de la Losse. Il se maria et il ouvrit une petite boutique. Le ménage et le magasin réussirent. L'autorité paternelle s'exerçait, dans ces pays de langue d'oc, à la romaine, bienveillante, certes, et équitable, mais habituée à donner des ordres plutôt que des raisons. Le bonhomme Roujon, comme l'appelaient avec familiarité ses clients des gentilhommières voisines, aurait volontiers poussé ses six garçons vers le commerce. Trois eurent la vocation ; mais les trois autres s'y dérobèrent, l'un pour devenir avoué, l'autre pour entrer dans les ordres et dans l'enseignement, le dernier pour exercer la médecine. Celui-ci fut le père de M. Henry Roujon. Il s'était formé lui-même avec une ténacité dont il transmettra mieux que l'exemple à son fils. Préparer seul son baccalauréat, à Vic-Fezensac, sous Louis-Philippe, il faut avoir, même plus tard, vécu jeune dans un coin reculé de province pour savoir ce qu'un semblable effort représente. Emporté ainsi de haute lutte, ce premier grade désarma le quincaillier rebelle, et conduisit son fils, avide de s'instruire et de se frayer sa voie propre, jusqu'au diplôme de docteur en médecine. Je me représente le Dr Roujon comme un homme de haute conscience et de souriante correction, attaché à ses devoirs, fier de sa profession, aimé de ses clients, adoré des siens, auxquels le disputaient les exigences et les absences d'un métier trop absorbant. Ainsi appelé et occupé au dehors, il dut abandonner à sa femme la surveillance et l'éducation de leur enfant. La mère de M. Henry Roujon s'acquitta de cette tâche avec une compétence, une autorité et un bonheur dont on serait surpris si sa propre éducation et sa nature d'élite ne suffisaient à expliquer ce succès. Elle était, d'instinct, éducatrice. Fille d'un commandant de marine, elle était née à la Martinique, où, à l'âge de six ans, elle perdit sa mère. La mort de son père, qui l'avait ramenée en France, la laissa trop rapidement orpheline. Les croix de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, que ses services avaient values à l'officier de marine, lui ouvrirent les portes de l'une des maisons d'éducation de l'ordre. Elle y resta, également choyée par ses maîtresses et par ses camarades, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Les souvenirs de ce pensionnat, où elle reçut une instruction variée et solide, lui furent toujours particulièrement chers.

Les années de formation

Le petit Henry reçut sur les genoux de sa mère ses premières leçons. Quoiqu'elle exigeât beaucoup de son intelligence, déjà très vive, elles lui laissèrent le souvenir ineffaçable d'études poursuivies dans la joie. Malheureusement, l'éducation maternelle fut remplacée par un « ergastule odéonien », où des Polonais, que la mode mettait partout, donnaient, avec un accent incompréhensible, des leçons de français et de latin. M. Henry Roujon a évoqué dans *Miss*, une courte et suggestive nouvelle, les souvenirs de « ce pénitencier bourgeois » où il vécut trois ans. La pédagogie collective lui avait donné le frisson. Elle lui fut un supplice quand elle s'aggrava pour lui, au lycée Napoléon, des tristesses sévères du pensionnat. Sa mère, enfermée à Saint-Denis, y avait goûté autant de joie qu'un cœur d'orpheline peut en connaître. Ce bonheur valut à son fils l'erreur d'un

internat auquel il garda jusque dans l'âge d'homme une rancune tenace. Fut-il, au fond, aussi malheureux qu'il le disait ? Je crois qu'il le fut surtout à distance. Quand nous nous racontons, même avec une entière bonne foi, nous projetons sur le passé les sentiments contemporains de l'heure où nous le décrivons. Notre âme n'est jamais entièrement la même.

L'un des amis les plus chers de M. Henry Roujon, son camarade au lycée Napoléon, me l'a dépeint sous des traits qui déjà, à l'âge de douze ou treize ans, fixent sa physionomie. Il tranchait sur ses camarades par une individualité marquée, un esprit clair et décidé, un ton résolu, une curiosité sans cesse excitée, que d'abondantes lectures alimentaient et fouettaient. La physionomie à arêtes vives, la peau colorée, il montrait des dents de jeune loup chaque fois qu'il riait, et — fiez-vous maintenant aux souvenirs de la soixantaine ! — son ami ajoute qu'il riait toujours. Quand il découvrit Gérard de Nerval et l'Orient, ce fut son Baruch, à l'occasion duquel sa manie d'interroger se donna libre carrière. Fureteur de bibliothèques, ardent à la discussion, il avait déjà un sens aigu de l'observation et un tour d'esprit humoristique auxquels les contrastes et les ridicules n'échappaient pas.

La vertu éducatrice des Humanités

En se développant, il resta lui-même. C'est à tort qu'il s'est accusé d'avoir été « un indigne et fort médiocre humaniste ». Il n'est pas moins injuste pour lui qu'il ne l'est pour ses maîtres du lycée Napoléon et du lycée Saint-Louis. L'enseignement secondaire se proposait moins alors d'accabler l'esprit sous une encyclopédie que de lui donner une méthode. Il n'était pas question de tout savoir, mais seulement d'être rendu apte à tout comprendre. On savait quelle force de vie renferment les langues mortes. Le latin n'était pas traité comme un vain ornement que dédaignaient des préoccupations utilitaires : les maîtres de l'enseignement proclamaient et pratiquaient sa vertu éducatrice. Les belles-lettres étaient en honneur pour former les esprits et pour forger les caractères. On pensait, à l'exemple de Descartes et de Pascal, qu'elles n'étaient même pas inutiles aux sciences. Nous avons réformé tout cela. Je me garde bien de nier que certaines réformes fussent nécessaires. Mais il ne suffit pas d'innover pour progresser, et je sais quelques prétendus progrès qui sont sujets à revision. Il n'est trop tard pour aucun examen de conscience. Sortie victorieuse de la plus terrible épreuve qui se soit jamais abattue sur elle, mais douloureusement meurtrie par une invasion sauvage, la France peut, en toute liberté, avec la liberté que donnent l'héroïsme et la gloire, examiner les problèmes que pose sa reconstitution. La réorganisation de son enseignement secondaire est un de ces problèmes. J'y voudrais moins d'utilitarisme immédiat, mal compris d'ailleurs, et plus de cette large *humanité* dont M. Henry Roujon sentait les vertus bienfaisantes au milieu même d'une démocratie. Le baccalauréat est un diplôme. Ce serait beaucoup, si ce n'était rien. Il y a même plusieurs baccalauréats dont il s'en faut que la variété ait rehaussé la valeur. Combien je leur préférerais un examen de culture générale qui ouvrirait la voie, une voie sévèrement gardée, aux aptitudes spéciales ! Chacun y trouverait son compte, et ainsi l'intérêt public ne perdrait rien aux jeux librement dispersés des vocations particulières.

La vocation des Lettres

Il est vrai que les enfants n'ont pas seuls le choix de leur carrière. Le Dr Roujon, mal mis en garde par son propre exemple contre le danger des fausses vocations, voulut faire de son fils un avoué. Etait-il repris, à son insu, par une hérédité dauphinoise ? Les Dauphinois avaient l'esprit processif. Avant la Révolution, leurs enfants n'étaient, le plus souvent, attachés à la charrue qu'après avoir passé un ou deux ans chez un procureur, dans les exploits judiciaires qu'ils mettaient au net. M. Henry Roujon n'était pas, sur ce point, de la race de son grand-père. Il était né batailleur, mais l'escrime du journalisme, à laquelle il se livrait déjà sur les bancs du lycée, le tentait plus que celle de la procédure grossoyée. Il fut un mauvais clerc d'avoué. Il passa sans allégresse des examens, heureusement assez faciles, sur des matières abruptes auxquelles il était rebelle, et il devint licencié en droit. La barre, qu'il aborda une seule fois, ne lui réussit guère. Pourtant, il avait des dons. Est-il un Gascon qui ne sache pas parler ou qui n'aime pas à parler ? Né à Paris, dans le quartier des Halles — c'est aussi un quartier où l'on parle, — M. Henry Roujon n'en était pas moins, de race et de tempérament, un cadet de Gascogne à la langue bien pendue. On le vit quelque vingt ans plus tard,

> Moustache de chat, dents de-loups,
> Œil d'aigle, jambe de cigogne,

haranguer, dans une tournée triomphale des Cadets aux pays d'oc, les municipalités, les Sociétés, les Comités, toujours prêt à la riposte, improvisateur avisé, abondant en malices, en verve communicative, en fantaisies légères ou en pensées profondes. On le savait écrivain : il se révéla orateur. Mais sa vraie vocation était dans les lettres, qu'il aimait avec passion. De qui tenait-il ce goût ? Toute sa famille, y compris les oncles commerçants, y avait contribué. L'oncle Jean, homme rude et bon, faisait voisiner sur ses rayons, avec des traités d'agronomie, le *Cours familier de littérature* de Lamartine. L'oncle Barthélemy était non seulement l'abonné, mais le lecteur fervent de la *Revue des Deux Mondes*, dont il avait fait le temple habituel de ses dévotions littéraires. L'oncle François reçut de la lecture des *Confessions* un coup de foudre qui le jeta dans l'admiration et dans la fréquentation de Rousseau. Il était le parrain du jeune Henry, qui nous l'a dépeint comme un « Gascon solide, très vivant, aux saillies spontanées, d'esprit ouvert ». Ce portrait ressemble si bien à un autre que c'est le

cas de dire : tel parrain, tel filleul. Avec l'oncle Honoré, avoué à Toulouse, mais plus littérateur que basochien, M. Henry Roujon avait pris le goût du théâtre, si vif dans la cité languedocienne. Dirai-je enfin que son oncle l'abbé, en flânant avec lui, « par les jolis soirs lourds de Gascogne, sur les bords de la Gimone au flot clair », dut lui révéler, peut-être, hélas ! dans les vers de Delille, les beautés des *Géorgiques* qu'il adorait ? Ces quatre oncles de Gascogne valaient bien un oncle d'Amérique. M. Henry Roujon passait chez eux ses vacances, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, mais à Paris, chez ses parents, il ne recevait pas une moindre initiation. Son père avait pour Victor Hugo un culte d'idolâtrie. Sa mère préférait Lamartine. Le romantisme ne faisait pas tous les frais de leurs discussions, où ils opposaient, dans des parallèles raffinés, Rousseau à Voltaire et Racine à Corneille. Il faut ajouter, pour tout dire, que Béranger, avec ses odes patriotiques, non moins chères à l'ancienne pupille de la Légion d'honneur qu'au carabin des *Trois Glorieuses*, était un des demi-dieux de la maison.

Débuts littéraires

Peut-on s'étonner qu'ainsi baigné de littérature M. Henry Roujon sentît se développer en lui le goût irrésistible et la vocation impérieuse des lettres ? Il n'attendait qu'une occasion pour se libérer de la basoche. Elle lui fut fournie par Catulle Mendès, qui le fit entrer dans une revue nouvelle, *la République des Lettres*, dont le titre, à la fois constitutionnel et littéraire, avait l'ambition de grouper tous les jeunes talents. M. Henry Roujon en devint le secrétaire de la rédaction sous le pseudonyme d'Henry Laujol. Ce fut dans sa vie un événement considérable qui la transforma. Quand il en parlait plus tard, bien plus tard, il y avait encore de l'émotion sous son ironie légère. Le voisinage, au revers de la couverture bleue, de son nom inconnu à côté de ceux de Leconte de Lisle, de Gustave Flaubert, de Léon Cladel et de Léon Dierx, suffirait à expliquer que ce jeune homme de vingt-deux ans fût fier de s'engager sur la voie littéraire avec de tels compagnons. Ce fut une magnifique floraison, dans laquelle Victor Hugo daigna jeter un jour le bouquet d'une poésie inédite. Quelles richesses, quelles promesses, quels talents dans les cinquante-cinq livraisons qui, du 20 décembre 1875 au 3 juin 1877, jalonnèrent la brillante existence de la *République des Lettres !* Si j'ai bien su compter, huit de ses collaborateurs devaient appartenir à votre Compagnie. Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, François Coppée, de Heredia et M. Henry Roujon sont morts. Mais vous avez encore la joie et la gloire de posséder au milieu de vous MM. Anatole France, Paul Bourget et Jean Richepin. Se rappellent-ils ces débuts ? M. Jean Richepin chantait, avec un art audacieux, les strophes ardentes et nuancées des premières *Caresses*. M. Paul Bourget, que le roman n'avait pas encore enlevé à la poésie, racontait en artiste et en psychologue, au cours d'un poème douloureux et délicat, le martyre de la marquise de Morède, effrayée de découvrir dans sa fille le mal qu'elle avait elle-même hérité de sa mère et dont elle se mourait. M. Anatole France évoquait

> La mer voluptueuse où chantent les sirènes,

pour célébrer dans sa *Leuconoé*, en vers aisés, larges et mélodieux, les femmes de Rome qui, lasses des dieux latins, sentaient monter vers elles, au milieu des sanglots, le souffle divin du roi des temps nouveaux.

Encouragé par l'exemple de ses camarades de revue, gagné et soutenu par leur sympathie, Henry Laujol s'essayait aussi au jeu des rimes. Le poète en lui mourut jeune, mais je serais surpris si, en lui survivant, l'écrivain, qui s'était condamné à la prose, n'avait pas eu parfois le regret d'un trop précoce suicide.

La *République des Lettres*, qui se disait, avec une audace tranquille, assurée d'une longue existence, avait pour programme tous les éléments d'une vaste encyclopédie. Henry Laujol y collabora, sous une rubrique qui avait pour titre *les Abeilles* — ailes d'or et flèches de flamme, — par des essais variés de critique littéraire et artistique. Il admirait les talents outranciers, Emile Zola, dont il recueillit l'*Assommoir*, qui avait effarouché la pudeur des lecteurs du *Bien public*, et Baudelaire, qu'il tenait pour « divin » et qu'il opposait à « la multitude des sots ».

Ainsi exalté par la littérature extrême, est-il surprenant que la jeune audace d'Henry Laujol exerçât son ironie piquante et exhalât son mépris immodéré contre les institutions ou les hommes de l'autre bord ? Francisque Sarcey, le Conservatoire, les théâtres subventionnés, la *Revue des Deux Mondes*..... et l'Académie virent pleuvoir sur eux l'essaim irrité des abeilles. Quand le secrétaire de la *République des Lettres* blasphémait contre l'Académie, il était évidemment injuste, mais surtout quelle imprévoyance dans son injustice ! Il eût été bien surpris, et d'ailleurs peut-être indigné, à l'heure où il parlait avec une ironie irrespectueuse de « la crèche spéciale que l'on appelle l'Institut de France », si un devin lui avait annoncé que cette crèche lui réserverait, au cours de sa brillante carrière, la gloire d'un double asile. Je dois, d'ailleurs, reconnaître qu'il n'attendit pas d'être des vôtres pour avouer et pour expier ses torts.

Quoique parfois un peu courts de souffle, les articles du secrétaire, et ensuite du rédacteur de la *République des Lettres*, témoignaient d'un travail assidu et promettaient une personnalité. Je ne dirais pas tout le bien qu'ils méritent si je ne louais aussi leur courage. Henry Laujol avait en tout une telle volonté d'être équitable que l'indépendance de son jugement finissait par dominer ses partis pris. Il avait le droit de ne pas aimer l'*Hetman*, de Paul Déroulède, mais il ne songea pas à rabaisser l'homme par l'œuvre. Tout au contraire, il rendit hommage à son caractère et à mainte action valeureuse. « Je considère que M. Paul Déroulède, écrivait-

il, a très noblement rempli son rôle d'homme, et j'ai pour lui la plus haute estime. Certes, si toute notre jeunesse avait eu dans l'âme le feu sacré qui brûle ce vaillant soldat, nous n'aurions peut-être pas vu les Barbares au pied de l'Arc de Triomphe. » Il faut retenir, maintenant que le jour de gloire est arrivé, cette forte parole prononcée dans l'amertume, humiliante de la défaite. La clairvoyance patriotique de Paul Déroulède, sa ténacité que rien ne put briser, sa confiance que rien ne put ébranler, son courage que rien ne put abattre, appartiennent à l'histoire nationale, dont il fut l'interprète passionné et le serviteur loyal. Quand les armées alliées, en passant sous l'Arc de l'Etoile, purifieront de la souillure germanique l'allée triomphale, faisons sa juste part à l'apôtre enflammé de la revanche dans l'apothéose magnifique dont il sera malheureusement absent.

Le fonctionnaire : à l'Instruction publique

Le dernier article de M. Henry Roujon, consacré à la défense de la deuxième partie de la *Légende des siècles*, parut le 29 avril 1877, dans la *République des Lettres*, qui n'avait plus qu'un mois à vivre. Sa collaboration s'était, depuis quelque temps déjà, faite plus rare. C'est que d'autres soins l'occupaient. Pressé par la nécessité de vivre et de se créer une carrière moins éphémère que celle d'une revue, il était, depuis le 30 juin 1876, employé au ministère de l'Instruction publique, où un avancement rapide, dû uniquement aux services rendus, le porta, en 1881, jusqu'aux fonctions de chef de bureau du Cabinet, qu'il exerça pendant dix ans.

Au cours de cette période de quinze ans, le ministère de l'Instruction publique changea treize fois de titulaire. Qui hésiterait à dénoncer cette instabilité comme un fléau ? Elle interdit tout plan d'ensemble, tout travail de longue haleine, toute continuité dans l'effort. Que peuvent, pour l'éducation nationale, malgré l'étendue de leur esprit et leur aptitude aux vastes problèmes, un Berthelot et un Paul Bert — je ne cite que les plus grands, — s'ils sont condamnés, par une solidarité injuste et meurtrière, à disparaître au bout de quelques mois ou de quelques semaines, avant même d'avoir dressé le plan de leur œuvre ? Seul Jules Ferry, qui revint à trois reprises à l'Instruction publique, eut une durée suffisante pour vouloir, pouvoir et agir. Trois ans de ministère lui permirent de réaliser un programme et d'en faire passer les principes et l'exécution dans des lois organiques qui vivent encore. Je n'ai pas ici à apprécier ces lois, mais ce serait mal me comprendre et mal me connaître que d'exploiter comme un désaveu une discrétion que seul un haut souci d'union m'inspire. Du moins me sera-t-il permis de dire, sans blesser aucune conviction ou aucune croyance, que Jules Ferry avait l'âme d'un chef et le caractère d'un homme d'Etat. Appelé auprès de lui par un choix dont il était digne, successivement comme attaché, comme secrétaire particulier, comme sous-chef ou chef de bureau du Cabinet, M. Henry Roujon fut, au sens traditionnel et élevé du mot, un *commis* exemplaire. J'ai lu, dans un discours qu'il prononça sur la tombe d'un de ses collaborateurs, un passage dont je suis assuré de ne forcer ni le sens ni l'intention en le lui appliquant : « Attendant patiemment son heure, toujours prêt aux tâches les plus ingrates, il ne s'acquittait jamais mieux d'une besogne que quand il la jugeait secrètement au-dessous de lui-même. Il était de ceux qui estiment que le service de l'Etat ennoblit le serviteur, et qu'il n'est rien de plus beau que d'obéir quand le maître s'appelle l'intérêt public. »

Au service des Lettres

Esclave de cet intérêt, M. Henry Roujon n'en séparait pas la littérature, qu'il était au bon endroit pour servir. Les écrivains trouvèrent en lui un allié précieux dont le concours ne se refusait jamais. Guy de Maupassant fut un de ceux qui éprouvèrent cette cordiale bienveillance. Il était passé du ministère de la Marine à l'Instruction publique, où Bardoux l'avait attaché. Il y retrouva M. Henry Roujon. Leurs relations dataient de la *République des Lettres*. Un jour, Catulle Mendès avait donné au secrétaire de la rédaction quelques centaines de vers intitulés *Au bord de l'eau*, qui racontaient les amours, achevés en drame, d'un canotier et d'une blanchisseuse. Les vers, tantôt lâchés et tantôt rudes, les métaphores faciles, les rimes négligées de ce poème brutal et vulgaire choquèrent vivement Henry Laujol, que l'école parnassienne, dont il était l'enfant de chœur dévot et exigeant, avait habitué, sur d'autres sujets, à d'autres procédés. S'il n'avait dépendu que de lui, et bien qu'il soupçonnât une personnalité sous le pseudonyme de Guy de Valmont, il n'aurait pas inséré une pièce où tout le heurtait. Mais le poète, dont Mendès lui révéla le nom véritable, avait Flaubert comme protecteur, et la copie passa. Entre Henry Laujol et Guy de Valmont, l'entente ne s'était pas faite tout de suite ; mais, dès qu'ils se connurent, M. Henry Roujon et Guy de Maupassant furent d'excellents camarades. Au ministère de l'Instruction publique, ils voisinaient d'un bureau à l'autre, et ils devinrent des amis. Bien noté, expédiant rapidement sa besogne, observateur profond, s'appliquant à toujours mieux écrire, Guy de Maupassant conciliait, avec un art heureux et une habileté aisée, ses devoirs de fonctionnaire et son ambition littéraire. *Boule de Suif*, dont ses camarades du ministère avaient eu l'éblouissante primeur, lui conquit une célébrité immédiate et des propositions avantageuses. Lié par un traité avec un journal, il voulait pourtant réserver l'avenir et ne pas abandonner tout à fait l'asile du ministère. Un congé d'un an était nécessaire. Ce fut M. Henry Roujon qui obtint la signature de Jules Ferry. Il conserva la juste fierté d'avoir rendu aux lettres un grand écrivain.

Lui-même il consacrait à la littérature les rares loisirs que ses fonctions lui laissaient.

Deux études, parues en 1883 dans la *Jeune France*, l'une sur Villiers de l'Isle-Adam, à propos du *Nouveau Monde ;* l'autre sur Ernest Renan, à l'occasion des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, attestaient une maturité d'esprit, un sens critique, une impartialité courageuse et une élégante clarté de style qui leur valurent d'être remarquées. Trois nouvelles suivirent : *Miss*, *le Docteur Modesto* et *Miremonde*. Les deux premières étaient des essais. *Miremonde*, « au nom sonore et triste », n'était pas loin d'être un petit chef-d'œuvre. Après Molière, lord Byron et Musset, M. Henry Roujon s'essayait au sujet de don Juan.

Si vaste et si puissant qu'il n'est pas de poète
Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête,
Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

Je ne doute pas que les strophes célèbres de *Namouna* n'aient suggéré à M. Henry Roujon cette version nouvelle de l'ancienne légende, où don Juan, vieillissant dans le château de Miremonde, expiait, par un douloureux remords, la honte et le malheur d'avoir compris et aimé trop tard une Elvire jeune, sincère et héroïque. M. Henry Roujon a mis dans ce court récit toutes les ressources d'un art consommé, d'une expérience précoce et d'une psychologie profonde. Les paysages sobrement décrits, les dialogues enlevés de verve, les récits finement nuancés expliquent l'admiration que M. Alexandre Dumas fils témoigna à cette œuvre délicate et forte. La préface de l'auteur dramatique a plus vieilli que le « conte moral » de M. Henry Roujon. Je me suis assuré, en relisant celui-ci, qu'il n'a rien perdu de son charme original, et je tiens sa durée pour certaine. Ne suffit-il pas quelquefois d'un conte ou d'un sonnet pour imposer un nom aux sévérités judicieuses de la postérité ?

Après s'être ainsi essayé dans la nouvelle, M. Henry Roujon revint à la chronique, où il avait fait ses premières armes, et qui devait fixer sa fortune littéraire. C'est un genre où il est donné au premier bavard de plume venu d'être médiocre. Mais, pour y réussir, il ne suffit pas d'avoir de l'assurance et de la souplesse, il y faut une culture étendue et sérieuse, un esprit vif et rapide, de la sagacité, de l'observation, une pointe de philosophie. Les lettres de Mme de Sévigné, ces inimitables merveilles, ne sont, à les bien prendre, que des chroniques par correspondance, et je n'hésite pas à en dire autant des *Lettres persanes* elles-mêmes, qui sont la chronique amusante, malicieuse et profonde, des dehors et des dessous de la vie de Paris.

De 1888 à 1891, M. Henry Roujon confia à la *Revue bleue* ses impressions sur les hommes et sur les choses, sous le pseudonyme d'Ursus, qui cachait et abritait sa situation administrative. Il n'a pas publié ses « Oursèries » en volume. Pourtant, beaucoup auraient mérité de survivre. L'ensemble présente une extraordinaire variété, et la plume de M. Henry Roujon se joue avec une ironie aisée, délicate et au fond peu méchante, dans tous les sujets que l'actualité lui apporte. Sa passion est de bonne foi, et sa sévérité n'est vindicative que s'il faut défendre un intérêt public. Qu'il s'agisse du *Journal des Goncourt* ou de la correspondance de Flaubert, de Camille Desmoulins ou de Lamartine, de Mme de Staël ou de Mgr Lavigerie, d'Alexandre Dumas fils ou de J.-J. Weiss, de Théodore de Banville ou d'Octave Feuillet, de Talleyrand ou de Lucien Bonaparte, l'ours s'approche, méfiant, prudent et adroit. Il flaire, s'écarte et revient, il appuie ses pattes sur la proie, il la retourne et il la pèse, mais ses dents et ses griffes sont rarement meurtrières.

Le patriote

Ce qui domine, chez cet écrivain épris d'art et de lettres, c'est l'amour de la France. Quand il dit : « L'heure peut venir où nous aurons besoin de toutes nos gloires », il ne prononce pas une phrase banale, il énonce une profession de foi. Fils de la Révolution, il rend hommage à la royauté et aux grands ouvriers qui façonnèrent, sous l'ancien régime, l'unité française. Républicain, il n'a pas la sottise de nier le génie et de dénigrer la vie de Napoléon. M. Henry Roujon est juste pour toutes les gloires nationales, sans souci des noms qu'elles portent ou des bannières qu'elles arborent. « Les partis, quels qu'ils soient, dit-il, trouvent peu de profit à remuer les vieilles horreurs de l'histoire. Il est, par bonheur, dans tous les camps, quelques exemplaires d'une humanité supérieure dont le souvenir apaise et console. » Il se plaît à évoquer ces souvenirs. Indulgent, non par faiblesse, mais par souci d'être impartial, aux erreurs du dedans, il sait porter au dehors, surtout chez nos ennemis, dont il s'inquiète, un regard ferme et clairvoyant. En 1890, il refuse de s'apitoyer malgré la brutalité du procédé impérial, sur Bismarck congédié, dont il dit, avec une force singulièrement prophétique, « que l'on saura seulement s'il est grand quand l'humanité fera ses comptes ». Et, un an après, il arrache d'un mot vengeur son masque de cabotinage à l'empereur Guillaume II, qu'il appelle « un Charlemagne pour villes d'eaux ».

A cette heure, l'humanité a fait ses comptes. Le maître renvoyé et le disciple révolté, responsables du sang injustement versé, sont voués l'un et l'autre au mépris de la conscience universelle. Mais, tout de même, le chancelier de fer, malgré son œuvre lamentablement écroulée, avait une autre allure que l'empereur dégénéré, hypocrite et lâche, vers lequel montent, d'un bout du monde à l'autre, dans un cri d'inexorable justice, les malédictions de millions de morts.

L'écrivain et le fonctionnaire se conciliaient chez M. Henry Roujon, dont la nature était solidement équilibrée, dans une harmonie parfaite. Quoi qu'il fît, il mettait la même conscience à accomplir son devoir. En 1886, un directeur de Cabinet, qui lui donnait des notes élogieuses, lui promettait « beaucoup d'avenir dans l'administration ».

A la direction des Beaux-Arts

Cette prédiction commença à se réaliser par la nomination de M. Henry Roujon à la direction des Beaux-Arts, le 20 octobre 1891. Il y remplaçait M. Larroumet, que M. Lockroy, dont il était le chef de Cabinet, y avait appelé, après avoir vainement cherché au dehors un choix qui lui parût meilleur. M. Larroumet avait hésité, mais il dut subir un ordre « auquel son ministre savait donner la forme d'un désir ». L'heureuse aventure de M. Larroumet fut en tous points celle qui advint à M. Henry Roujon. M. Léon Bourgeois, ami des lettres et des arts, le surprit par une proposition à laquelle il n'avait jamais pensé.

Il résista, alléguant son incompétence, sa sensibilité trop vive et les dangers, dans une semblable fonction, de ce que sa nature avait d'un peu féminin. Mais M. Henry Roujon n'avait pas, je vous l'ai dit, les dons de l'avocat. A mesure qu'il plaidait sa cause, il la perdait. Les raisons de son refus attestaient une telle droiture et une telle délicatesse de conscience qu'elles charmaient le ministre sans l'ébranler. Au bout de quelques jours de lutte, le chef de bureau du Cabinet dut céder et accepter de remplacer M. Larroumet. Evidemment, il connaissait moins les arts que les artistes, mais il avait l'esprit trop ouvert pour n'avoir pas, même sur les arts, l'information d'un homme cultivé. Qu'allait-il faire ?

Il ne fut pas tenté de prendre à son compte le mot charmant de J.-J. Weiss, qui, appelé par surprise à la même place, répondit : « Il y a d'abord les abus que je vais continuer. » M. Henry Roujon n'était pas homme à édifier sur des abus une fonction publique. Mais il avait en même temps trop d'expérience pour annoncer tout de suite un plan de réformes. Il se mit simplement à l'œuvre, avec la conscience d'un bon ouvrier qui ne veut pas être inférieur à sa tâche, et, sans se laisser éblouir par les attraits de sa situation nouvelle, il s'efforça tout d'abord d'en mesurer les dangers, les responsabilités et les devoirs. La distribution des récompenses aux élèves de l'Ecole des beaux-arts lui fut l'occasion, deux mois après sa nomination, non d'énoncer un programme, contre lequel sa prudence le défendait, mais d'affirmer une orientation. Il eut l'habileté d'être modeste. « Celui qui vous parle, dit-il simplement, est profondément pénétré de cette vérité, désormais banale, que les beaux-arts ne se dirigent pas. » Et, ayant résumé dans cette seule phrase toute sa profession de foi, il n'avouait et il n'avait d'autre ambition que d'être un bon commis du gouvernement de la République au service des beaux-arts. Il fut un commis excellent.

Aux jalousies et aux rancunes qui ne lui pardonnaient pas son bonheur, il opposait la fidélité de dévouements illustres. On peut juger d'un homme par ses amis. M. Henry Roujon avait les amis qu'il méritait. Il en est de modestes qui se sont trop discrètement condamnés à l'ombre et qui n'ont pas rempli toute leur destinée ; mais combien furent précieux à M. Henry Roujon leur affectueuse sollicitude, leurs encouragements et leurs conseils ! Il en est de célèbres, et même de très grands, dans les lettres, dans les arts et dans la politique. Je n'en citerai qu'un, parce que ne pas nommer celui-là, ce serait taire l'influence la plus profonde que M. Henry Roujon ait reçue d'une autre intelligence. L'amitié de M. Anatole France, une amitié de jeunesse qui remontait aux temps anciens de la rue Chalgrin, et que les vicissitudes de la vie laissèrent intacte, flattait justement sa fierté. Quand il fut nommé aux Beaux-Arts, le maître écrivain le salua d'un article généreux et pénétrant. « Il a tout ensemble, disait-il, de l'ardeur et du jugement, de l'enthousiasme et du tact. J'ai admiré, en quelques rencontres, que, connaissant bien les hommes, il les aimât encore et leur voulût du bien. Tous ceux qui ont eu affaire à lui ont apprécié la bonne grâce et la sûreté de son commerce et cette aménité rare qui flatte sans tromper. »

L'administrateur

Ce fut l'honneur de M. Henry Roujon de ne jamais tromper personne. Son administration s'exerçait au grand jour, et les mécontentements auxquels sa fonction ne pouvait échapper ne dégénérèrent jamais en haines. On aimait la souplesse de son talent et on respectait l'impeccable correction qui présidait à tous ses actes, sans qu'il y eût jamais un dessous dans ses décisions.

Appelé par le coup d'Etat d'une amitié clairvoyante à un poste qu'il n'avait pas désiré et auquel il se déclarait inférieur, il s'appliquait, avec une exceptionnelle puissance de travail, à s'égaler, par les conversations, les études et les voyages, aux devoirs de sa fonction. Il disait qu'il en était resté à Louis-Philippe, mais il se calomniait, et il eût été désolé qu'on le prît injustement au mot. Pourtant, certaines nouveautés le troublaient. Ses yeux et ses oreilles supportaient mal les audaces qui, en peinture et en musique, transformaient l'art. Comme il était loyal, il avouait ses déceptions ou ses craintes, mais, comme il était libéral, il ne gêna aucune initiative.

Ce fut surtout un administrateur ordonné, méthodique et d'une conscience scrupuleuse, dont la volonté réussit à faire aboutir des réformes que, depuis M. de Chennevières, on avait vainement tentées. Je n'entrerai pas dans leurs détails, et je ne dirai même rien de tant d'heureuses initiatives prises par M. Henry Roujon, dans les écoles, dans les musées et dans les expositions. Elles relèvent de l'Académie des beaux-arts, qui, pour les reconnaître, l'appela au milieu d'elle en 1899, et en fit, en 1903, son secrétaire perpétuel.

Cette dernière libération le libéra d'un service public dont il avait fini par avoir une impatiente lassitude, au bout de nombreuses années remplies par un travail opiniâtre et tourmentées par les inévitables incidents que la censure ou l'administration des théâtres subventionnés lui avaient valus.

Il avait successivement ambitionné le Conseil d'Etat et la Cour des comptes, qui lui furent toujours ravis, au dernier moment, par des candidats dont des raisons mystérieuses et impérieuses exigeaient que l'on récompensât les insuccès. Ces tentatives avortées d'évasion l'attristèrent. « Que l'on m'envoie siéger sous l'hermine, écrivait-il dans une lettre intime, ou je commettrai quelque monstruosité administrative, afin de forcer la bienveillance du gouvernement de mon pays. » Le gouvernement fit la sourde oreille, et M. Henry Roujon se garda bien de commettre la « grosse gaffe rêvée » dont il menaçait l'indifférence inattentive ou plutôt l'accablante confiance des pouvoirs publics.

Passion d'écrire

Au fond, ce qu'il voulait, c'était écrire. Il répétait souvent le mot de Veuillot : « Ah ! la littérature ! Vous savez, mon Dieu, si j'ai aimé cette femme-là ! » Quand sa fonction lui fournissait l'occasion d'une causerie littéraire, il s'en donnait à cœur joie. Quoique je ne partage pas son admiration pour Pierre Dupont, qui eut son heure, mais sans lendemain, je ne sais rien de plus délicat, de plus ingénieux, de mieux senti, de plus ordonné, de plus poétique, de plus éloquent, que le discours consacré, en 1899, par M. Henry Roujon au chansonnier lyonnais. A la différence de Viennet pour la fable, il n'aurait pas dit qu'il excellait dans la notice ; mais, de même que pour la chronique, il se sentait pour ce genre, que rien jamais ne démode, une irrésistible vocation.

Les notices qu'il a composées comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts dureront. Si une vie plus longue lui eût permis d'en étendre les sujets, il nous aurait laissé pour les arts un recueil semblable à celui que Fontenelle, le grand maître du genre, a consacré aux sciences. Leur variété n'exclut jamais leur aisance. M. Henry Roujon passe sans effort, avec la grâce souriante d'un don naturel, d'un peintre à un sculpteur et d'un sculpteur à un musicien. Il encadre l'artiste dans son époque, qu'il fait revivre, et telles pages sur Verdi ont la force d'une évocation historique.

La formule que M. Henry Roujon donnait à l'existence, « aimer et comprendre », fut le secret de sa vie, de son talent et de son bonheur. Il disait qu'on ne voit bien que ce que l'on aime, mais comme il voyait, et comprenait, et exprimait ce qu'il aimait ! L'expérience des affaires et la pratique de la vie publique avaient développé sa compréhension, sa clairvoyance et son indulgence. Il avait trop bien vu l'histoire qui s'était faite devant lui pour ne pas apporter à l'étude de l'histoire d'hier des yeux mieux ouverts et plus pénétrants. La comédie humaine lui avait révélé ses secrets ressorts et ses dessous. Il avait observé dans les mondes si divers qui s'agitaient au fond de son cabinet ou aux alentours le jeu des passions et le conflit des intérêts. Ces spectacles, sans le rendre sceptique, lui avaient inspiré un jugement plus équitable. Quand il disait que trente ans passés dans les couloirs de la vie publique font de vous, *volens nolens*, un petit vase d'iniquités, il y avait évidemment un peu de hâblerie gasconne dans ce défi à la vertu, mais il ne put redevenir tout à fait le justicier, parfois sévère, qu'il avait été dans l'âge heureux de l'inexpérience et des illusions.

En famille

M. Henry Roujon sut parfaitement organiser sa vie, qu'il partagea entre ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ses occupations littéraires et sa famille. Il ne rougissait pas d'être un bourgeois. Exaspéré par les paradoxes de Flaubert, dont il préférait le génie aux méthodes de travail et aux préceptes, il avait écrit un jour : « Réussir sa destinée, c'est aussi un chef-d'œuvre. Lutter, espérer et vouloir, aimer, se marier, avoir des enfants, en quoi cela, aux yeux de l'Eternel, est-il plus bête que de mettre du noir sur du blanc, froisser du papier et se battre des nuits entières contre un adjectif ? Sans compter qu'on souffre mille morts à ce jeu stérile et qu'on y escompte sa part d'enfer. *Va donc, et mange ton pain en joie avec la femme que tu as choisie.* Ce n'est pas un bourgeois qui a dit cela, c'est l'Ecclésiaste, un homme de lettres, presque un romantique. »

M. Henry Roujon mangeait son pain en joie avec la femme distinguée qu'il avait choisie et qui lui a voué un vrai culte, avec sa charmante jeune fille qu'il adorait, et avec son fils, dont le *Carnet de route* atteste un soldat et un écrivain également digne du nom qu'il porte.

Les grandes œuvres

Mais cette heureuse famille, à laquelle il devait ses joies les plus pures et les plus chères, ne l'empêchait pas de mettre du noir sur du blanc.

L'Ecclésiaste n'a donné ni le conseil ni même l'exemple de ne pas écrire, et M. Henry Roujon mit pendant dix ans assez de noir sur du blanc pour que ses chroniques réunies aient pu former trois volumes : *Au milieu des hommes*, la *Galerie des bustes* et *En marge du temps*, qui sont le meilleur de son esprit, de son talent et de son cœur. Il y a dans ces trois livres les premiers éléments et comme les essais dispersés des *Mémoires* de l'auteur. M. Henry Roujon avait été mêlé à trop de mondes et il avait fréquenté trop d'hommes illustres pour ne pas s'en souvenir. Le culte de l'amitié et la vertu de la reconnaissance s'associaient, chez lui, à un don d'observation exceptionnel et à une prodigieuse mémoire. On peut dire qu'il n'oubliait plus ce qu'il avait une fois vu, lu ou entendu. Aussi ses bustes, qui me paraissent d'une ressemblance frappante, sont-ils extrêmement vivants. J'ai assez connu quelques-uns de ses modèles, comme M. Spuller, M. Goblet ou M. Raymond Poincaré, pour rendre au portraitiste ce témoignage qu'il n'a, ni au moral, ni au physique, rien négligé de leurs traits essentiels. Des amis de M. Henry Roujon, qui analyse leurs

livres ou leurs tempéraments, traversent et remplissent d'autres pages : Leconte de Lisle, Alexandre Dumas fils, Guy de Maupassant, Villiers de l'Isle-Adam, Stéphane Mallarmé. L'histoire littéraire devra beaucoup à ces essais, où il y a de la finesse, du bon sens et de la raison impartiale. Ailleurs, ce sont des impressions vivantes, alertes, profondes, et qui souvent sortent de France, sur les événements, les hommes et les œuvres.

M. Henry Roujon saisit avec une vive promptitude d'esprit l'actualité qui passe, mais, la saisissant, il la fixe. Il excelle à ramener vers des vérités durables les incidents les plus éphémères. Sa philosophie est souriante et indulgente. Il n'est méchant qu'aux méchants, et, s'il se souvient d'avoir été une abeille, c'est pour travailler avec joie parmi les souffles du ciel et les parfums que répandent les lis des coteaux. Ses immenses lectures lui ont donné une érudition aisée, dont la sûreté lui permet de se promener sans effort à travers nos grands siècles, comme un conservateur qui vit dans son musée va, d'un pas allègre, d'une vitrine à l'autre. Ce lettré n'a rien d'un pédant ni d'un régent, mais comme il sait ses lettres ! De même qu'en histoire il a affirmé la solidarité française au cours des âges, de même, en littérature, s'il accepte les nouveautés, par crainte, comme M. Bergeret, d'outrager la beauté inconnue qui se cache dans l'obscurité de certaines audaces, il se rattache aux grandes traditions littéraires, dont le romantisme, devenu classique à son tour, fait désormais partie. Il aime surtout les écrivains de clarté française, un Rabelais, un Montaigne, un Molière, un La Fontaine, un Sainte-Beuve. Comment, aimant ceux-là, peut-il se plaire aux ténèbres et aux hiéroglyphes dans lesquels s'est perdu le symbolisme ? Il ne s'y plaît que par fidélité d'amitié ou par divertissement d'esprit, comme on s'amuse à déchiffrer une charade difficile.

Il a trouvé dans Mallarmé un camarade sûr, un conseiller loyal, un confident discret, un hôte au souriant accueil. Il a goûté ses premiers vers, qui sont imagés, somptueux et clairs, mais les autres, même s'il gagne la gageure de les comprendre, il ne saurait vraiment, au fond de lui-même, les admirer et les aimer.

Quand Verlaine, traçant les règles d'un art poétique nouveau, a demandé « de la musique avant toute chose », le génial Lelian n'a pas voulu dire que la poésie dût se diluer dans des sons, et telle page de M. Henry Roujon prouve qu'il a lui-même trop de goût pour exiger ou pour attendre d'un art ce que seul un autre art peut donner.

Femmes et féminisme

Sa curiosité, toujours éveillée, s'étendait à tous les domaines que la littérature ou l'histoire peuvent embrasser. Il avait extrait de ses essais, sans chercher à leur donner une unité artificielle qui en aurait alourdi la grâce, un volume dont le titre : *Dames d'autrefois*, suffit à dire le sujet. Cette galerie féminine offre la variété la plus divertissante. M. Henry Roujon n'en était pas, comme portraitiste de femmes illustres, à son premier essai. Il en avait déjà rencontré sur sa route, telle Mme de Maintenon, qu'il avait gravée, criante de vérité, dans une inoubliable eau-forte aux pénétrantes morsures. S'étant ainsi fait la main, il pouvait tout oser, et il osa. Certes, il dessinait d'un trait délicat des figures idéales que la postérité respecte, mais il ne suffit pas d'être une dame célèbre pour être une femme vertueuse. Reines, actrices, romancières, poétesses, confidentes, M. Henry Roujon ne néglige aucune occasion ou aucun livre nouveau pour enrichir sa galerie. Sans qu'elle égale celle de Sainte-Beuve, unique en tout, sauf en poésie, et auquel il n'aurait pas accepté qu'on le comparât, elle est abondante et vivante, faite de contrastes où se complaisait la curiosité d'une psychologie à la fois intéressée et méfiante.

M. Henry Roujon n'était pas, au sens absolu du mot, un féministe. Je crois bien qu'il en était resté, pour la plus large part, à la philosophie de Chrysale. Il est vrai qu'en voulant à une femme des clartés de tout, Chrysale n'avait pas prévu qu'avec le progrès général des connaissances, de telles clartés suffiraient à remplir un gros dictionnaire. M. Henry Roujon se plaisait au commerce des femmes instruites, mais il redoutait les femmes pédantes. Il avait en tout le sens pratique, le tact, la juste mesure. Il définissait l'union de l'homme et de la femme « une harmonie par deux rythmes différents », et il faisait à la femme sa juste et grande part.

« La force d'une race, disait-il aux élèves de Saint-Denis, se mesure aux vertus des femmes de cette race ; la dignité d'une civilisation répond au rang qu'y occupent l'épouse et la mère..... A la société de demain, véritable champ de bataille où les énergies devront se décupler, aux hommes qui livreront ces luttes redoutables, il faudra plus que jamais de tendres mères et des compagnes intrépides. »

Il a fallu, Messieurs, aux mères et aux femmes, pour soutenir la dure épreuve de quatre années de guerre, toute l'intrépidité que M. Henry Roujon leur souhaitait pour des batailles moins angoissantes. C'est l'honneur de la France, un honneur exempt de surprise, qu'attaquée dans son existence et dans sa liberté elle ait trouvé des soldats et des femmes dignes de la grande cause qu'un adversaire férocement hypocrite menaçait en elle. Par leur dévouement, par leur ténacité confiante, par leur charité tendrement fraternelle, par l'héroïsme avec lequel elles ont supporté des sacrifices souvent plus douloureux que la mort, les femmes françaises ont, elles aussi, bien mérité de la patrie !

La fin

M. Henry Roujon, dont la santé était tourmentée depuis deux ans, sans que la maladie décourageât sa vaillance, mourut, la plume à la main, deux mois avant la déclaration de guerre.

Il n'aura connu ni la brutalité de l'agression, ni les incertitudes de l'âpre et longue bataille, ni le splendide rayonnement de la victoire libératrice. Il appartenait à une génération brusquement surprise en pleine adolescence par les désastres de l'année terrible et par l'insurrection de la Commune. Elle en était restée meurtrie et humiliée. Elle respirait mal dans une France vaincue qu'une mutilation sanglante avait amoindrie ; et, toute frémissante encore d'un passé tragique, troublée par les déchirements d'un pays violemment divisé contre lui-même, incertaine du lendemain, elle osait à peine lever les yeux vers le destin et lui porter le défi suprême.

Guerre et Union sacrée

M. Henry Roujon n'avait pas désespéré, mais il était inquiet des rêves prétendus humanitaires que l'Allemagne entretenait chez les autres, pour mieux préparer chez elle la guerre dont elle attendait la domination du monde. Sa courageuse clairvoyance démêlait et dénonçait, à travers les hypocrisies germaniques, les dangers redoutables de la « chimère démente ». Il sentait venir l'orage. Il citait le mot profond de Vauvenargues : *La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude.* Il rappelait aussi les avertissements de Henri Heine qui, négligés dans un autre temps, n'avaient rien perdu de leur force utile. Ce Prussien libéré prenait la peine de nous dire, pour nous mettre en garde contre la Prusse, que la déesse de la Sagesse conservait toujours dans l'Olympe, au milieu des divertissements des divinités, une cuirasse, le casque en tête et la lance à la main.

Trop entraînés vers un autre idéal, grisés des formules sonores d'un pacifisme décevant, nous avions déserté pour ces dieux nouveaux, incertains et trompeurs, la sécurité des autels de la Vierge aux yeux d'azur et au cœur indomptable, fertile en sages conseils et gardienne vigilante des cités. Quel courage il nous a fallu, quelle patience, quelle résignation stoïque, quels efforts soutenus, quels longs et durs sacrifices, quelle foi agissante, pour réparer nos défaillances et pour nous armer, en pleine bataille, sous les coups répétés de l'ennemi, de cuirasses, de casques et de lances !

Nous avons vaincu et magnifiquement. Mais nous n'aurions pas mérité pleinement notre victoire si nous n'en mettions pas à profit la double leçon.

Le droit n'est rien sans la force, et la force exige l'union.

M. Henry Roujon, dont le patriotisme avisé fut, en temps de paix, un apôtre fervent de la concorde nationale, a écrit cette belle pensée : « Les statues ne sont durablement belles que si les fils de la même mère peuvent les inaugurer sans s'outrager. »

Il faudra que tous les Français élèvent une statue à la France immortelle. Autour d'elle, ils seront sûrs de toujours s'aimer.

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT EN PRUSSE

Protestation collective de l'Épiscopat

SUCCÈS IMMÉDIAT

Durant les derniers mois de 1918, les questions religieuses sont peut-être les seules où les controverses de la presse allemande semblaient traduire une émotion profonde. Cette émotion avait été soulevée par le décret du 29 novembre 1918, du gouvernement prussien, portant suppression de la prière dans les écoles et rendant facultatif l'enseignement religieux.

La presse catholique et la presse protestante ont été unanimes à combattre, par une multitude d'articles de doctrine et de protestations de toute origine, les idées que représentent, dans le gouvernement prussien, Adolf Hoffmann et Hœnisch. Les manifestes ont succédé aux manifestes : protestation du Conseil général synodal de l'Eglise évangélique (*Kreuzzeitung*, 22 déc.) ; de l'Assemblée des directeurs des écoles supérieures de garçons de Berlin et de la province de Brandebourg (*Deutsche Tageszeitung*, 23 déc.) ; lettre pastorale des archevêques et évêques de Prusse annonçant aux fidèles le commencement d'un Kulturkampf beaucoup plus grave que le premier et les exhortant à résister par tous les moyens licites (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 24 déc.) ; ordres du jour votés dans trois grands meetings tenus à Cologne le 26 décembre (*Kœlnische Volkszeitung*, 23 déc.).

Portant la lutte sur le terrain électoral, des Associations catholiques et protestantes ont envoyé de concert à sept partis un questionnaire concernant le maintien de l'enseignement religieux dans les écoles, le ministère sacerdotal dans les armées de terre et de mer et dans les hôpitaux, et les biens des églises. Tous les partis plus ou moins conservateurs, y compris le parti allemand démocrate et le parti national démocrate, ont donné une réponse favorable. Les deux partis socialistes se sont réfugiés dans le silence (*Germania*, *Kreuzzeitung*, 28 déc.).

Devant ce *tolle* presque général, le gouvernement prussien a cédé en suspendant, par une note officielle signée de Hœnisch, l'application du décret du 29 novembre, jusqu'à décision de l'Assemblée nationale, « partout où l'application de ce décret se heurte à de sérieuses difficultés » (*Tag*, 28 déc.). « Dans les questions religieuses comme dans les questions sociales, écrivait un homme bien informé, la sagesse de l'Allemagne révolutionnaire n'a d'égale que celle de son gouvernement social-démocrate. »

Nous donnons ci-après la traduction intégrale de l'acte collectif de l'épiscopat :

Les Archevêques et Evêques de Prusse aux fidèles de leurs diocèses, salut et bénédiction en le Seigneur.

CHERS DIOCÉSAINS,

Durant les terribles années de la guerre, nous avons partagé avec vous angoisses, chagrins et tout ce qui peut oppresser un

cœur humain. Mais tous les moyens capables d'adoucir la souffrance, à l'intérieur ou aux armées, tout ce qui pouvait servir les fins de la morale et du droit, nous l'avons encouragé du meilleur de nos forces. Voici maintenant la paix. Malheureusement, les dures nécessités et les grandes inquiétudes ne disparaîtront pas de sitôt. Peuple catholique, même à l'heure actuelle et surtout à l'heure actuelle, vos évêques seront avec vous, quoi qu'il puisse arriver. Vous pouvez compter sur eux, et ils ne vous abandonneront pas jusqu'à ce que luisent enfin des jours meilleurs.

L'orage s'annonce (1)

Des jours meilleurs? Hélas ! En ce moment même, vous savez combien nous sommes menacés, au point de vue religieux, de luttes nouvelles et pénibles. Comme l'éclair annonce l'orage, telle fut, il y a quelques jours, l'annonce de la séparation de l'Eglise et de l'Etat par la voix d'un membre du gouvernement provisoire. Chers diocésains, nous, les évêques, nous ne jouerons pas le rôle du lâche mercenaire. Nous ne trahirons ni le bien de vos âmes ni le plus saint des devoirs de notre conscience. Nous savons que tous, millions et millions de catholiques prussiens, hommes et jeunes gens, femmes et jeunes filles, nous savons que vous tous ne faites qu'un avec nous dans la résolution ferme et absolue de vous opposer à un pareil dessein. Aussi, nous élevons la voix bien haut, et, devant le monde entier, en votre nom à tous, au nom de tous les catholiques de la Prusse, nous protestons de la manière la plus solennelle et la plus expresse contre le projet de séparer en Prusse l'Eglise de l'Etat. *Nous, catholiques de Prusse, en aucun cas et à aucun prix,* nous ne voulons ni l'admettre ni l'approuver. Car nous n'ignorons pas l'injustice cruelle et impie qui se dissimule sous le nom de *séparation*. Et nous savons aussi quels maux et quels graves dangers elle comporte.

Les conséquences de la Séparation

Séparation de l'Eglise et de l'Etat ! C'est un mot grave. Les ennemis du Christ et de l'Eglise veulent diviser ce qui est uni de par Dieu et le droit, ils veulent dissocier deux organismes qui ont grandi ensemble et se sont mutuellement pénétrés. L'Etat, comme tel, ne connaîtrait plus ni la religion ni l'Eglise, et ne s'inquiéterait plus ni de l'une ni de l'autre. L'unité vivifiante qui existe depuis des siècles entre notre peuple et l'Eglise serait déchirée, lacérée. [illegible] Dieu, notre pays cesserait d'être chrétien. Le nom de Dieu disparaîtrait du domaine public. Les contempteurs de la religion auraient toute liberté de blasphémer le nom de Dieu et de notre Sauveur. Le signe de la libération, la sainte croix, dont le bois nous apporte grâce et assistance pendant la vie et à l'heure de la mort, serait banni de tous les édifices publics, des écoles et de la voie publique. L'Eglise ne serait plus pour l'Etat qu'une association privée, et on la mettrait sur le même pied qu'une Société quelconque, fondée pour le plaisir de ses adhérents. La protection et l'appui jusqu'ici prêtés à l'Eglise par l'Etat disparaîtraient. L'Etat cesserait de remplir les obligations qu'il a solennellement contractées. Aux frais du culte et des édifices religieux, à l'entretien des ecclésiastiques, il ne contribuerait plus. Pour la levée des impôts ecclésiastiques il ne prêterait plus son aide. Les chaires théologiques des Universités seraient supprimées. Et, notez-le bien, chers diocésains, voici le pire : toute religion serait bannie de l'école. Instituteurs et institutrices se prépareraient à leurs importantes fonctions sans s'occuper de religion ni professer aucune foi. Pour la matière la plus importante de l'éducation et de l'instruction, il n'y aurait plus de place, pas la moindre place dans les programmes d'enseignement.

La Séparation serait un crime

L'exemple d'autres Etats nous montre jusqu'où l'on pousse finalement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et, chez nous, on n'y faillira pas. Dans ces Etats, les paroisses même sont dépouillées de leurs droits et des biens qu'elles ont péniblement acquis et conservés. Les fondations pieuses sont supprimées ou détournées de leur but. Aux associations religieuses qui se consacrent au bien public en s'occupant des pauvres, des malades, des enfants avec la plus complète abnégation, à ces Ordres religieux qui nous tiennent tant au cœur, Ordres d'hommes et Ordres de femmes, on enlève impitoyablement leurs biens et leurs moyens d'existence. Nous vous le demandons, chers diocésains, ne sont-ce pas là des injustices cruelles et impies? Peuple catholique, nous vous prenons solennellement à témoin : de telles injustices ne crient-elles pas vengeance au ciel?

Outrage à Dieu

C'est un crime et une insulte envers le Seigneur. Dans son émouvant adieu, au cours de sa prière de grand prêtre pour ses disciples et pour tous les croyants, à cette heure sainte qui précédait la Passion, le divin Sauveur rappelle la vie éternelle qu'il voudrait donner à tous les hommes. « Mais la vie éternelle — ce sont les paroles mêmes du Christ, — mais la vie éternelle, c'est qu'ils reconnaissent en vous le seul Dieu véritable et en Jésus-Christ celui que vous avez envoyé. » (*Joan.* XVII, 3.)

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

Cette vie éternelle dans la confession de Dieu le Père et de son Fils unique, l'Eglise nous l'a transmise par les apôtres. C'est pour elle que les martyrs sont allés à la mort. Depuis les jours de Constantin, la croix est le signe vénéré par excellence. Les peuples barbares s'inclinèrent devant elle, et c'est par le signe de la croix qu'ils furent initiés à la morale et à la civilisation chrétiennes. Tous les progrès de la science, de l'art et de la civilisation, toutes les œuvres d'une charité agissante sont indissolublement liés au nom du Christ. C'est au signe de la croix du Christ que notre existence nationale a été fondée et affermie. Malédiction si, dans une heure d'égarement et de trouble, notre peuple voulait repousser loin de lui et détruire ce qui pendant de longs siècles se dressa devant lui et pour son bien : la croix du Sauveur ! Notre peuple accompagne de ses prières et de ses aumônes les missionnaires qui vont bien loin gagner au Christ et à son Eglise les peuples encore assis dans les ténèbres et les ombres de la mort : et notre peuple lui-même se scandaliserait au nom du Christ et rougirait de la sainte croix ? Chers diocésains, dans la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on dit à notre peuple, comme autrefois aux Juifs: « Voilà votre roi. » Osera-t-il crier : « Enlevez-le ! Enlevez-le ! Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous » ? (*Joan.* XIX, 14, 15 ; *Luc.* XIX, 14.)

Injustice envers l'Église, dont on méconnaît les services

Si la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un outrage au Seigneur Dieu, elle est aussi une cruelle injustice à l'égard de l'Eglise et des fidèles. Souvenez-vous, chers diocésains, de toutes les instructions, de tous les encouragements que l'Eglise, en mère et maîtresse aimante, vous prodigue depuis votre enfance, à l'école, au catéchisme, dans les prédications, dans l'administration des sacrements, dans les exercices religieux publics et dans la paisible intimité du soin de chacune de vos âmes. Par tous ces moyens, elle a travaillé et travaille encore pour vous, afin que la franchise et l'honneur, la conscience et la fidélité, le dévouement et la charité se fortifient en vos cœurs et ennoblissent votre pensée. Journellement sa main attentive consolide la famille, fondement de toute société humaine, et jamais elle ne se lasse de défendre de toutes ses forces ce qui pourrait nuire au bien des peuples. Aussi n'a-t-elle pas craint de porter le fer sur cette plaie qui menace de faire périr notre famille allemande: la méconnaissance coupable des liens du mariage et les attentats contre la vie en germe. Elle sert encore les intérêts de l'Etat quand elle commande aux enfants d'obéir à leurs parents et à leurs maîtres, quand elle ordonne aux parents d'avoir pour leurs enfants une sollicitude et un amour allant jusqu'au sacrifice, quand elle enseigne aux citoyens de toute classe la fidélité, la droiture dans l'accomplissement de leurs devoirs, et, à tous les membres de la nation, la paix mutuelle et l'union. Maintes fois, sous la pression de la nécessité, l'Etat est venu frapper à la porte de l'Eglise, la priant de se montrer, afin que sa douce main guérît de terribles plaies, que sa voix consolante relevât les courages abattus, fortifiât les esprits hésitants, ouvrît les cœurs durs et les mains fermées. Ce que l'Etat n'aurait jamais pu accomplir, l'Eglise l'a fait pour lui et pour son bien. Encore dans cette guerre — amis et ennemis l'attestent, — elle a calmé d'incommensurables douleurs et prévenu d'épouvantables misères aussi bien chez ceux restés à leur foyer que chez les prisonniers en terre étrangère. Et c'est la reconnaissance qu'on lui en témoigne ? Vraiment, après la guerre, l'Etat devrait avoir des soucis plus pressants et plus graves que de repousser avec mépris le collaborateur des mauvais jours.

Et si l'on en vient à dépouiller l'Eglise, comme on semble le projeter, quelle nouvelle injustice ! Voici à peine cent ans que l'on confisqua les biens de l'Eglise catholique et réduisit à la pauvreté les catholiques de la nation. Toutefois, l'Etat eut alors conscience qu'il devait assurer une existence au moins convenable à l'Eglise frustrée de ses ressources les plus nécessaires. Il prit donc sur lui quelques charges de l'Eglise; ces charges l'obligent ; un droit universellement reconnu le proclame. Et maintenant l'Etat voudrait simplement récuser ce devoir ? Brutalement, il se mettrait en dehors de tout droit ? Par voie unilatérale, il voudrait déchirer des conventions sacrées qui ne peuvent être modifiées que par un accord des deux parties ? Déjà l'on prétend que les biens de l'Eglise sont injustement acquis. Où est donc l'injustice, quand des fidèles construisent leurs églises, acquièrent des demeures pour leurs desservants et assurent l'existence des prêtres chargés du ministère des âmes ? Pensez à toutes ces humbles offrandes d'ouvriers et d'ouvrières, à ces aumônes des pauvres et des plus pauvres, à ces oboles de veuves, lentement amassées pour élever çà et là une nouvelle maison à Dieu ! Ces aumônes, cette charité seraient des injustices ? Assurément non. L'injustice, le forfait, serait de s'emparer de telles propriétés. Combien de fidèles ont constitué de pieuses fondations avec l'intention expresse que, dans l'avenir le plus reculé, on commémorât leur nom dans les prières ou que leur charité ne cessât pas d'agir en faveur des pauvres et des malades ! Qui a le droit de porter atteinte à ces fondations?

Et les biens de nos Ordres catholiques et de nos Congrégations ! Il y a un siècle, on leur a tout pris, tout ce qui avait été acquis de la manière la plus équitable, par le travail ou les dons. Et maintenant, à l'occasion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on voudrait procéder à une nouvelle spoliation. Eh bien, nous vous le demandons: croyez-vous que, par ce moyen, l'Etat trouvera dans toute la Prusse des richesses considérables ? Il s'appropriera de médiocres immeubles et de pauvres couvents, dont les religieux consacrent toutes leurs forces au service de Dieu, à l'éducation de la jeunesse, au traitement et au soin des malades, des estropiés, des aveugles, des orphelins, des aliénés, des faibles d'esprit, bref, au soin des plus pauvres d'entre les plus pauvres. Tous ces biens furent acquis au cours des dernières dizaines d'années, grâce à la charité des fidèles, aux apports des membres des communautés, au travail constant et dévoué des religieux servant Dieu et l'humanité, à leur vie austère, pour ne pas dire misérable. De la part de l'Etat ce serait une vile ingratitude et une criante injustice que de voler leurs demeures et leurs moyens d'existence précisément à ceux qui sont les plus grands bienfaiteurs des membres les plus déshérités et les plus pauvres de la société.

Péril pour le pays

Chers diocésains, dans ce projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il n'y a pas seulement une injustice sacrilège ; il y a, pensez-y bien, tous les funestes et graves périls qu'une pareille division entraîne avec soi. Un Etat sans Dieu, sans religion ? Qui pourra garantir l'existence de l'Etat, qui répondra de la conscience et de la fidélité des citoyens, de la probité du commerce et des transactions ? Sera-ce la police, la crainte des châtiments ? Vous savez combien sont illusoires les mesures extérieures de protection et de sûreté quand la conscience n'intervient pas. Le mariage est profané, la fidélité conjugale est tournée en dérision, les liens de la famille sont rompus, déjà les partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat proclament publiquement que toutes nos conceptions morales sont complètement à transformer.

Et c'est alors qu'on parle d'une école sans Dieu et sans Révélation ! sans christianisme et sans Eglise ! une école — notez-le bien, chers diocésains, — une école sans enseignement ni service religieux, sans prière, sans préparation à la confession et à la communion, sans réception régulière des sacrements, sans esprit religieux dans l'éducation et l'instruction. Voyez quels affreux ravages dans les méthodes d'éducation et dans toute la vie morale d'un peuple ! Quel travail pénible et vraiment insupportable pour les maîtres et éducateurs ! Quelle douleur, quel déchirement pour le cœur des parents, quand ils sauront que l'amour, l'obéissance et la pureté d'âme de leurs enfants sont à la merci d'un hasard, puisque le respect de la volonté de Dieu cessera d'étayer ces vertus et de les fixer solidement au fond des consciences ! Ces cultures de surface et ces humanisations en dehors de toute religion tomberont au temps de l'épreuve comme des badigeons vieillis. Les statistiques démontrent l'accroissement terrible du nombre des délits là où les écoles repoussent l'influence de la religion et se montrent absolument areligieuses. Dans deux ou trois générations d'ici, avec l'école sans religion, le trouble de l'Etat deviendra peut-être si grand que l'Etat lui-même voudra rappeler cette Eglise qu'il aura chassée.

Laissez-nous enfin, chers diocésains, poser encore une question : *Qui doit profiter de la séparation de l'Eglise et de l'Etat* ? L'Etat prussien s'enrichira-t-il des biens qui, dans leur ensemble — écoutez notre réponse, elle est mûrement pesée, — qui dans leur ensemble ne valent pas, et à beaucoup près, telle grande fabrique ou telle Société minière ? Et c'est pour un tel profit qu'il dépouillera les possesseurs légitimes ? L'Etat ne dépouille-t-il pas plutôt ces masses populaires qui puisent dans la religion force, courage, consolation pour toutes les situations de la vie ? N'arrache-t-il pas ces biens aux fils de l'Eglise qui, par devoir de foi et de conscience, ont enduré jusqu'au bout de sanglantes batailles et subi de cruelles privations ? Un citoyen — nous le demandons à tous — a-t-il donc à souffrir de ce qu'un autre citoyen fait profession publique d'appartenir à son Eglise ? Les convictions des catholiques croyant au Christ ne méritent-elles point, de la part de l'Etat, autant de respect qu'en reçoivent, en fait, les convictions des incroyants et des dissidents ? Le citoyen qui croit au Christ ne peut-il, pour le moins aussi justement que le citoyen sans foi, demander à élever ses enfants d'après ses principes et ses convictions ?

Nouveau et plus âpre Kulturkampf
Nécessité de l'union et de l'organisation

Chers fils en Jésus-Christ, la séparation de l'Eglise et de l'Etat met en jeu ce que nous avons de plus grand, de plus saint et de meilleur. Il s'agit de notre tout, de l'honneur de Dieu, du nom de Jésus-Christ, nécessité de l'*union* et de l'*organisation* de votre sainte Eglise, de votre liberté de conscience, du bien de vos âmes et du bien des âmes de vos innocents enfants. Dans les années du *Kulturkampf*, vous vous êtes énergiquement groupés autour de vos

évêques et de vos pasteurs. Et cette union catholique remporta un triomphe complet, car ce furent l'union et l'unité d'esprit des catholiques, maintenues jusqu'au bout, qui eurent le dernier mot. Et voici qu'éclate sur nous un autre *Kulturkampf*, et pire encore que le précédent. Serrez donc vos rangs plus étroitement que jamais ! Défendez vos droits sans peur et sans relâche! Ne croyez pas que nous exagérions. L'avenir est gros de menaces terribles. Nous vous prions et conjurons par tout ce que votre cœur a de plus cher et de plus saint : ne méconnaissez ni le grave ébranlement ni les redoutables dangers de notre époque. Les ennemis de la religion pensent que leur heure est venue. Ils mettront tout et n'importe quoi en œuvre pour atteindre leur but.

Mais vous, vous devez vous défendre, tous ensemble comme un seul homme; vous ne fléchirez pas, vous serez invincibles. Usez de tous vos droits politiques, hommes et femmes catholiques, jeunes gens et jeunes filles ! Faites tout ce que vous pouvez, par tous les moyens mis à votre disposition, pour détourner le malheur. Associations et organisations catholiques, nous donnons l'alarme ! Dans d'imposantes réunions ou dans une modeste et opiniâtre besogne, par la parole, le livre ou la presse, ou enfin — et ce n'est pas la dernière de vos forces — par une prière incessante dans les cérémonies publiques ou dans l'intime de vos cœurs, travaillez et priez tous pour le règne de Dieu et de son Eglise. Protestez et renouvelez vos protestations sans vous lasser contre l'injustice dont on vous menace.

Ne cessez votre résistance que le jour où l'on cessera de porter la main sur ce que vous avez de plus sacré.

Que le Seigneur Dieu nous protège et nous bénisse tous dans cette heure grave entre toutes : Dieu le Père et le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

Décembre 1918.

† FÉLIX cardinal VON HARTMANN, *arch. de Cologne* ; — † THOMAS, *arch. de Fribourg* ; — † EDMOND, *arch. de Gnesen et Posen*; — † ADOLPHE, *prince-év. de Breslau* ; — † M.-FÉLIX, *év. de Trèves* ; — † AUGUSTIN, *év. de Kulm* ; — † JOSEPH-DAMIEN, *év. de Fulda* ; — † AUGUSTIN, *év. d'Ermland* ; — † CHARLES-JOSEPH, *év. de Paderborn* ; — † JEAN, *év. de Münster* ; — AUGUSTIN, *év. de Limburg* ; — † GUILLAUME, *év. d'Osnabrück* ; — † JOSEPH, *év. de Hildesheim* ; — † HENRI, *év. titulaire de Cisamas, aumônier des armées.*

L'INITIATIVE DU CLERGÉ
dans le mouvement yougo-slave

Nul n'ignore à présent le mouvement yougo-slave qui vient d'aboutir à la création d'un Etat indépendant, la Yougo-Slavie ou Grande-Serbie. Les récits, interviews et enquêtes des journaux, les travaux de la Conférence de la paix, nous ont familiarisés avec les transformations politiques de l'Europe orientale. Mais, ce que l'on sait moins, c'est *le rôle considérable joué par le clergé yougo-slave dans ce mouvement.*

Deux importantes études, qui s'éclairent à la même documentation, ont heureusement comblé cette lacune : dans les *Nouvelles religieuses* des 1er et 15 janvier : *l'Initative du clergé dans le mouvement national yougo-slave* (pp. 17-21, 50-54); dans la *Revue du clergé français* du 1er février : *le mouvement national yougo-slave et le clergé*, par André Gabriac (pp. 173-196).

Ces travaux ont une valeur apologétique : ils glorifient le clergé catholique et sont une preuve nouvelle que l'Eglise, jamais absente des problèmes politiques importants, est assez sûre d'elle-même pour diriger et provoquer au besoin les mouvements de peuples, quand ils sont légitimes, et dans le sens de leurs véritables intérêts.

Sans remonter plus loin, trois belles figures sacerdotales brillent dans les annales du Midi slave au XIXe siècle :

Vodnik, journaliste poète, dont la *Revue du clergé français* donne (p. 175) la traduction de l'*Ode* enflammée à l'*Illyrie ressuscitée* ; Mgr Strossmayer, qui avait pour devise : *Tout pour la religion et la patrie;* le Dr Racki, éminent historien et théoricien du réveil national yougo-slave.

Au cours de la grande guerre de 1914-1918, le clergé des 5 800 000 Yougo-Slaves catholiques s'est mis *au premier rang de la nation*, en apportant son concours le plus généreux et le plus enthousiaste.

Les 8 ecclésiastiques députés (sur 37) des provinces yougo-slaves furent toujours, au Parlement de Vienne, les porte-parole les plus applaudis des revendications nationales. Ce fut un prêtre catholique, le député Mgr Korosec, qui fut élu président du *Club parlementaire yougo-slave* ; ce fut lui qui donna lecture au Parlement, le 30 mai 1917, de la déclaration du parti nationaliste ; lui encore qui adressa un memorandum plus explicite aux délégués de la Conférence de Brest-Litowsk, le 31 janvier 1918.

Ces déclarations officielles, les députés yougo-slaves les appuyèrent des plus fermes discours au Parlement, « devant

l'auditoire embarrassé des Allemands et avec l'approbation frénétique des Slaves » ; les *Nouvelles* donnent de larges extraits des courageuses professions de foi patriotique de Mgr Krek, Mgr Spincic, député d'Istrie, et de Mgr Korosec, leader principal du mouvement.

La *Revue du clergé français* (p. 184) signale aussi l'action du clergé yougo-slave au dehors, particulièrement aux Etats-Unis : réunion du clergé yougo-slave, catholique, uniate et orthodoxe, à Chicago, 24 août 1915.

Et quand la nation yougo-slave, pour confirmer les déclarations de ses représentants parlementaires, voulut organiser un referendum de grande envergure, c'est le clergé catholique encore qui prit la tête du mouvement : plébiscite enthousiaste, où « les voix des curés de petits villages se mêlèrent aux voix des hautes personnalités ecclésiastiques ». Retenons seulement, parmi les preuves de loyalisme du clergé yougo-slave, le cas des Franciscains de Dalmatie, qui, dans une lettre à leur provincial, « demandent la permission d'être représentés dans le mouvement yougo-slave en tant que groupe spécial », et qui enchâssent au fil de leurs arguments ce savoureux souvenir français : *le général français Marmont, afin de gagner de l'influence dans nos régions, demanda à être admis parmi les « Confratres Provinciales »* ; le bel exemple de solidarité nationale de Glavaticevo, où un prêtre catholique, Fra Barbaric, « *par ordre*, et sur l'approbation des trois religions de la localité », catholique, orthodoxe et musulmane, signe une déclaration yougo-slaviste, et surtout la grande manifestation de Liubliana (23-24 mars 1918), où les femmes slovènes remirent à Mgr Korosec plus de 200 000 signatures recueillies parmi elles au cours du referendum populaire. Partout, les populations se rallient à la ligne politique du clergé.

Comme on devait s'y attendre, le clergé expia durement la part prépondérante qu'il avait prise à cette double campagne, parlementaire et populaire. L'Autriche, qui avait provoqué la guerre européenne, déclara à l'intérieur une autre guerre aussi implacable *contre ses propres sujets* suspects. Une véritable chasse aux prêtres fut organisée, et la soldatesque germano-magyare accabla les provinces opprimées de ses cruautés, de ses exactions et de ses atrocités. Injures, calomnies, odieuses arrestations, cruels emprisonnements (plusieurs prêtres qui furent relâchés avaient fait 1 070 jours de prison), rien ne fut épargné : l'interpellation de 26 grandes pages, présentée par Mgr Korosec, le 6 juillet 1917, au Parlement de Vienne, demeure le douloureux monument de ce nouveau Kulturkampf.

Nous assistons aujourd'hui au triomphe de la cause yougo-slave. Une part glorieuse y revient encore au clergé catholique, dans les phases de cet affranchissement politique: Mgr Korosec fut porté par acclamation à la présidence du Conseil national yougo-slave de Zagreb : un prêtre catholique représente donc huit millions de citoyens libres yougo-slaves ; c'est lui qui, le 9 nov. 1918, signait à Genève le pacte de fédération yougo-slave, et dans le premier ministère de la Grande Serbie (1), Mgr Korosec détient le portefeuille de la vice-présidence. Par-delà l'éminent prélat, cet hommage atteint le corps du clergé yougo-slave et l'Eglise catholique elle-même (2).

Ajoutons, avec la *Revue du Clergé français* (pp. 177-179), que « le clergé yougo-slave a tenu, à l'heure de la victoire, à parachever l'œuvre qu'il avait si bien conduite ».

Du 27 au 29 novembre dernier, les évêques catholiques tinrent une réunion plénière à Zagreb, et prirent de nombreuses et importantes résolutions pour l'avenir de l'Eglise yougo-slave. Citons notamment : reconnaissance de l'indépendance yougo-slave, recherche des moyens religieux de rétablir la morale chrétienne (ordre social, amour et mariage chrétien, inviolabilité de la propriété privée), vœux pour la collaboration de l'état yougo-slave et de l'Eglise catholique, pour l'amélioration du sort des populations rurales, vœu de tolérance réciproque dans les rapports avec les autres Confessions reconnues, promesse de solliciter du Pape le droit de se servir du vieux slave dans la liturgie avec substitution de l'alphabet latin à l'alphabet glagolique, de lecture si difficile.

La *Revue du Clergé français* conclut justement : « Le clergé yougo-slave a été profondément atteint et sauvagement meurtri par les procédés infâmes et les persécutions odieuses des Germano-Magyars. Mais il sort de ces dures épreuves avec une magnifique auréole. »

Ajoutons, à titre de curiosité, cette note d'un « papiste» italien (Achille Benedetti, dans le *Giornale d'Italia* du 14 déc. 1918) :

---

(1) Voici ce qui explique cette formule constitutionnelle : « Le parti clérical slovène s'est rallié, comme tous les partis, à la formule unique d'union yougo-slave adoptée à Lioubliana (Laybach) : *centralisme à Belgrade et monarchie avec la dynastie des Karageorgevitch.* » (*Temps*, 21 janv. 1919, *enquêtes en pays slaves*, CH. RIVET.) (Note de la *D. C.*)

(2) Rendant compte d'une interview de Mgr Korosec à son passage à Paris, le *Petit Parisien* du 15 novembre dernier lui fait tenir ce singulier propos : « Les Yougo-Slaves n'ont plus qu'un désir : constituer... un grand Etat démocratique..., basé sur les immortels principes de la Révolution française, que le président Wilson a commentés en un si noble langage. » Nous croyons, jusqu'à plus ample informé, que le correspondant a, sinon travesti, au moins dépassé la pensée du prélat. (Note de la *D. C.*)

Clergé néfaste. — Je regrette beaucoup de devoir constater combien il est nécessaire d'avoir une politique énergique envers le clergé de la Dalmatie, absolument austrophile même sous le masque yougo-slave. Tous ces prêtres et prélats, hauts et bas, doivent être éloignés sans pitié. Ce sont nos ennemis jurés, de l'évêque au dernier curé. Ce qu'ont fait et font ces jours-ci ces alliés du Comité yougo-slave est irritant. La forme la plus bénigne de la propagande contre nous, qui, des confessionnaux et des églises, se répand dans les masses, est celle qui consiste à dire que l'Italie occupe temporairement la Dalmatie et qu'elle sera contrainte de s'en aller.

D.-C. S.

EXPLOIT DE CATHOLIQUES DU NORD

Vingt-deux mois de journalisme clandestin sous l'occupation allemande

En un récit très vivant d'une vingtaine de pages (Correspondant *du 10 janv. 1919, pp. 41-65), M. l'abbé Auguste Léman, professeur aux Facultés catholiques de Lille, nous raconte les merveilles d'ingéniosité qu'imagina le patriotisme des courageuses populations du Nord pour se tenir en contact avec la mère-patrie. Voici l'histoire dramatique et fort curieuse d'un des organes les plus répandus de la presse clandestine des régions occupées,* la Patience.

« Le créateur de la *Patience*, qui en a été à la fois le directeur, le principal rédacteur, l'imprimeur, le propagateur, est M. Joseph Willot, pharmacien à Roubaix, professeur de pharmacologie aux Facultés catholiques de Lille. » Retenu en qualité d'aide-major au service de la Croix-Rouge établie dans les locaux de l'Université, il se vit congédier, avec tout le personnel, à l'entrée des Allemands à Lille (12 oct. 1914). M. Willot retourna à ses chères études ; mais, loin de rester confiné dans son laboratoire, le courageux professeur se voua au patriotique devoir de soutenir le moral de ses concitoyens par la diffusion des nouvelles françaises. « M. l'abbé Pinte, professeur à l'Institut technique de Roubaix, recevait avec une admirable ponctualité à son poste particulier de télégraphie sans fil [installé par lui, malgré les terribles responsabilités encourues de ce seul fait] les radios qu'émettaient jour et nuit la station française de la tour Eiffel et la station anglaise de Poldhu..... Les nouvelles, aussitôt dactylographiées, étaient communiquées à un cercle d'initiés. M. Willot les propageait à Roubaix..... et apportait lui-même à Lille le précieux message, soigneusement caché au fond d'une boîte d'allumettes ou dans la poche secrète d'un portefeuille. »

Un charitable et zélé industriel de Roubaix, M. Firmin Dubar, offrit de s'employer à rédiger, sur la base de ces communiqués officiels, des exposés synthétiques des principaux faits militaires : de cette initiative sortit, fin décembre 1914, le *Journal des Occupés..... Inoccupés*, revue semi-mensuelle, puis hebdomadaire, qui, tirée d'abord à quelques exemplaires, se répandit ensuite dans Roubaix et Tourcoing et arriva jusqu'à Lille.

La formule était trouvée : M. Willot voulut la reprendre, l'élargir, pour atteindre des lecteurs appartenant aux milieux les plus divers. « Le 16 février 1915, une main inconnue déposait chez un certain nombre de notables de Lille le premier numéro d'une revue qui avait nom *la Patience*. La publication se présenta d'abord sous le modeste aspect de 30 à 40 feuilles in-quarto, polycopiées au Ronéo et tirées à 250 exemplaires. » Le programme de la *Patience* était essentiellement patriotique : soulager la conscience de ses lecteurs (publication des communiqués français, « revue des principaux faits militaires de la semaine », extraits de journaux français ou étrangers, exposé exact de la situation diplomatique, informations sur le reste des régions occupées, « silhouettes de Boches », où l'esprit français, l'arme proprement nationale, se revanchait joyeusement aux dépens de l'ennemi) ; éclairer et diriger les âmes sur le patriotique devoir de la résistance à l'injuste réquisition de l'or, des métaux et de la main-d'œuvre pour un but militaire ; inviter au calme et à la résignation à l'heure difficile des sanctions injustes et des lourdes impositions.

Dès mars 1915, la *Patience* fut imprimée en grand secret, par M. Willot lui-même, sur une presse obligeamment prêtée par le *Journal de Roubaix ;* en février 1916, elle devint quotidienne, avec un tirage de six à sept cents numéros. La revue s'agrémentait parfois d'élégantes fantaisies : encadrement d'un filet tricolore pour le 14 juillet, cartes du front, portraits de nos chefs d'armée..... Pour dépister l'étroite surveillance des ennemis, M. Willot fit imprimer en même temps un savant ouvrage : *Guide médical des laboratoires Joseph Willot*. M. Willot se fit lui-même le distributeur de son journal, au prix d'héroïques fatigues et des plus grands périls. Au reste, les indiscrétions se produisirent de-ci, de-là. Après de multiples rappels à la prudence et d'habiles camouflages, et même une éclipse passagère, la revue prit, dès janvier 1916, un titre moins compromettant et définitif, *l'Oiseau de France*.

L'*Oiseau de France* passait pour être jeté par aéroplane ; « chaque feuille portait un timbre

représentant un oiseau et, en exergue, ces mots : « Poste aérienne française ». Le lieu d'origine indiqué était l'Imprimerie nationale, annexe de la guerre, service de l'aviation. »

Mais cette histoire eut un dénouement tragique. Bientôt, l'*Oiseau de France* eut trop de succès ; on perdit toute prudence, et ce roman d'aventures et de patriotisme « s'acheva en un procès, où les accusés furent soumis aux traitements les plus barbares et condamnés aux peines les plus rigoureuses ».

« Un espion allemand, qui s'était insinué dans le service d'espionnage français », surprit la bonne foi de M. l'abbé Pinte, et en obtint des détails précis sur la source d'informations de l'*Oiseau de France :* cette imprudence amena une première série d'arrestations. Dans une prison de Bruxelles, où M. l'abbé Pinte expiait sa crédulité, un autre espion, déguisé en officier belge, blessé et voisin de cachot, lui arracha de nouvelles confidences, et, dès lors, tout fut perdu.

M. Willot, qui pressentait cette fin, lança, le 18 décembre 1916, un numéro d'adieu, *la Voix de la patrie*, où il désolidarisait vaillamment de sa cause perdue ses dévoués collaborateurs. Le 19 décembre 1916, eut lieu une arrestation globale des vaillants défenseurs de leurs concitoyens opprimés. Après des séjours successifs dans les plus affreuses prisons, stations de leur voie douloureuse, les accusés furent jugés le 10 avril 1917. L'habile et noble défense de M. Willot leur laissa l'espoir d'un acquittement ; « mais les infortunés oubliaient que, dans tout Allemand, le soldat prime l'homme : l'homme aurait absous, le soldat condamna ». Les plus compromis des patriotes lillois, MM. Willot, Pinte et Dubar, condamnés à dix ans de réclusion, furent dirigés sur la forteresse de Rheinbach.

Après dix-neuf mois d'une réclusion absolue, l'armistice vint ouvrir les portes de leur prison et les rendre à la liberté.

COIN DES « INFORMATIONS » ANTICLÉRICALES

On lit dans la *Lanterne* (5 février 1919) :

« Le Vatican et l'Irlande »
« Le double jeu du Pape »

Sous ce titre, le *Secolo* publie un article sur le rôle des cléricaux dans les troubles d'Irlande.

Le clergé catholique avait pris fait et cause avec les révolutionnaires, si bien que le « sinnfeinerisme » se confondait dans beaucoup d'endroits avec le « cléricalisme ». De nombreux protestants ont dû, pour lutter en faveur de l'indépendance irlandaise, adhérer à la foi catholique.

Les cercles romains, craignant d'irriter l'Angleterre, prêchent la modération aux cléricaux d'Irlande. C'est ce que croit le *Secolo*, mais les faits ne le prouvent nullement. Le cardinal Cerretti a séjourné récemment à Dublin, et, d'après le *Daily News*, sa visite était en rapport avec la nomination d'un légat à Dublin, dont la mission aurait été de prêcher la modération à ses subordonnés.

En réalité, le Vatican joue un double jeu. Le légat servirait à combattre l'influence du protestantisme et de la libre-pensée en Irlande. Quant aux conseils de modération, il est étonnant de constater qu'ils ne produisent aucun effet. Le clergé de Dublin serait-il rebelle à Rome ?

Et que dire de la mission ecclésiastique française ? Celle-ci est partie pour l'Angleterre, il y a deux ans, sous la direction de l'évêque d'Orléans, pour « persuader aux Irlandais que leur ennemi était l'Allemagne et non pas l'Angleterre ». Or, aussitôt arrivée à Londres, cette mission fut prévenue qu'elle ne devait rendre visite sous aucun prétexte au cardinal Bourne, primat d'Angleterre et archevêque de Westminster. Elle obéit et fit ainsi un affront à nos alliés, sans d'ailleurs que sa mission « patriotique » fût suivie de succès en Irlande.

Cela prouve que le Pape ne soutenait que très mollement ses conseils de « modération ». Au fond, il était heureux de jouer un tour à ces mécréants d'Anglais.

Nous avons transmis, à titre d'information, cette note à Mgr Touchet, qui a bien voulu nous répondre en ces termes :

ÉVÊCHÉ
D'ORLÉANS

Orléans, le 8 février 1919.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Voici la réponse au filet que vous me communiquez :

1° C'est une contre-vérité de dire que la mission près des évêques irlandais, dont on m'attribue la direction, ait été prévenue ou par S. S. Benoît XV ou par qui que ce soit, à Londres ou ailleurs, qu'elle ne devait pas rendre visite au cardinal Bourne.

2° La mission, non seulement fit visite au cardinal Bourne, mais celui-ci voulut bien l'inviter à sa table, à laquelle elle s'est assise. Mgr Batiffol, qui y était, s'en souvient.

3° Non seulement les catholiques anglais ne semblent pas avoir été froissés par l'attitude de la mission, mais quand celle-ci leur fit visite chez eux, j'entends dans l'église de Westminster, ils l'accueillirent avec les plus visibles égards. Là, pour la première fois, l'évêque d'Orléans fut salué par la *Marseillaise*, jouée sur les grandes orgues.

Croyez, Monsieur le secrétaire, à mes dévoués sentiments.

† STANISLAS,
évêque d'Orléans.

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET LES CATHOLIQUES

Doctrine et Application

Au cours d'importantes réunions d'études tenues en décembre dernier, à Saint-Etienne, sous la présidence de S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, en vue de développer l'action sociale catholique parmi les ouvrières, Mlle Cécile Poncet *a donné lecture du rapport ci-après sur la doctrine des « Syndicats libres » (catholiques) de l'Isère, dont elle est la secrétaire générale. Nous la remercions de vouloir bien faire profiter* La Documentation Catholique *de ce travail, si remarquable par la compétence sociale de l'auteur, mûrie par une longue expérience, toujours mise au service d'un zèle apostolique ardent, qui sait, sans enfreindre les prescriptions d'une légalité si souvent dirigée contre l'action catholique, mettre en pratique tous les enseignements du Saint-Siège et les directions de l'Episcopat.*

LA DOCTRINE

Pour que l'action professionnelle des Syndicats libres soit efficace, il faut qu'elle soit guidée par une doctrine. Les problèmes sociaux ne se résolvent pas par l'application des lois purement économiques. Toute question sociale est, en même temps qu'une question d'ordre économique et profane, une question morale et donc religieuse.

La question sociale est, en définitive, une question d'organisation du travail. La conception que l'on se fait du travail constitue donc le fond même d'une doctrine sociale.

Quelle conception avons-nous du travail ? Pour répondre à cette question primordiale, nous envisagerons le travail :

1° Dans son caractère ;
2° Dans son rôle.

I. **Le caractère du travail.** — Le travail est, pour tous les hommes, la loi de la vie. Tout homme est obligé de travailler pour vivre : cette loi a été formulée dès l'origine de l'humanité, avant même la chute du premier père. Ouvrons la Bible aux récits des premiers jours de l'histoire du monde : « Le Seigneur Dieu plaça l'homme dans le paradis ; il l'y plaça pour le cultiver, pour le garder. » Voilà la première loi du travail. Dieu créa l'homme roi, roi de la nature, mais ce roi ne sera pas un roi fainéant. Il a un travail à faire : « pour le cultiver », travail facile, travail joyeux alors.

Cette loi du travail a été renouvelée et aggravée après le péché originel. Tournons encore quelques pages de la Bible qui nous content la chute du premier père : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » C'est Dieu qui parle à l'homme encore. De nouveau, il formule la loi du travail, mais désormais c'est une loi d'expiation : l'homme a péché ; il doit expier ; c'est par son travail, avec les sueurs qu'il lui coûte, avec toutes les douleurs physiques et morales qu'il lui impose, que l'homme satisfera à la loi divine.

L'histoire de cette loi du travail a été contée par Léon XIII en ces termes, dans l'Encyclique sur « la condition des ouvriers » :

> L'homme, dans l'état même d'innocence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté ; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation. « C'est par le travail, dit la Genèse, que tu tireras ta subsistance tous les jours de ta vie. »

Tel est donc le vrai caractère du travail : le travail a été imposé à l'homme par Dieu ; la loi du travail est une loi de Dieu même.

De ce premier principe, notre doctrine sociale dégage deux conséquences importantes :

1. — C'est une loi, donc elle vaut pour *tous* les hommes. Dès lors, nous n'aurons pas un instant la pensée d'opposer deux classes l'une à l'autre : celle qui travaille, celle qui ne travaille pas, comme le font les socialistes. C'est dire tout de suite que notre doctrine réprouve la lutte des classes. Nous ne connaissons et ne voulons connaître que des travailleurs : les uns travaillant de la tête, fournissant le travail de leur intelligence (patrons, directeurs, ingénieurs) ; les autres travaillant de leurs mains.

2. — C'est une loi imposée par Dieu ; mais qu'est-ce donc que la volonté de Dieu ? C'est pour nous le *devoir*. Dès lors, nous dirons : « Je travaille parce qu'il faut vivre, parce que Dieu veut que je vive. » Mais nous n'aurons pas le droit de dire : « Si je pouvais jouir de la vie sans travailler, je resterais dans l'inaction. » Plus pratiquement encore, nous ne pourrons pas dire : « Je ferai juste le strict nécessaire pour toucher mon salaire, sans mettre de la conscience dans mon travail ; mais, si je puis toucher le même salaire, j'en ferai le moins possible. » Non, le travail est voulu par Dieu. C'est le devoir ; je dois l'exécuter avec toute ma conscience. Nous remarquons tout de suite que l'oubli de ce grand principe chrétien a créé, dans le monde du travail, ces pratiques honteuses du *sabotage* que notre doctrine sociale réprouve, et nous avons entendu maintes fois des chefs d'industrie et des ouvrières elles-mêmes regretter le temps où la religion chrétienne formait des générations d'ouvrières consciencieuses, accomplissant leur travail avec amour.

Cette considération nous permet d'opposer sur un nouveau point notre doctrine à la thèse socialiste. Pour les socialistes, le travail est une be-

sogne dégradante, humiliante, à laquelle il faut chercher par tous les moyens à se soustraire. Pour nous, c'est le devoir voulu par Dieu, et d'ailleurs, si nous tournons encore quelques pages du grand livre, nous lisons au Nouveau Testament l'annonce du mystère divin : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » Jésus, « le Fils du charpentier », a voulu travailler de ses mains ; il a voulu être ouvrier. Qui donc oserait prétendre que, parce qu'il a un caractère d'expiation d'après la doctrine chrétienne, le travail humain soit avili ? La doctrine chrétienne proclame, au contraire, la dignité du travail, puisque le divin Modèle a voulu nous donner l'exemple du travail en se soumettant à la loi de Dieu.

II. **Le rôle du travail.** — Combien plus encore le travail nous apparaît-il noble, lorsque nous l'envisageons dans son *rôle !* Son rôle, c'est de nous permettre de vivre, mais la vie elle-même n'est que le moyen de tendre à la fin supérieure à laquelle Dieu nous a appelés. Cette fin suprême, c'est Dieu lui-même. C'est pour lui que nous avons été créés, pour le connaître, l'aimer, le servir et vivre un jour éternellement avec lui. Comme le travail est la condition même de la vie, il devra être organisé et réalisé de telle sorte qu'il ne devienne jamais un obstacle à l'accomplissement de la fin surnaturelle de l'homme.

Ecoutons encore Léon XIII :

Cette dignité de l'homme que Dieu traite avec un grand respect, il n'est permis à personne de la violer impunément ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste.

C'est là un principe fondamental de notre doctrine sociale : le travailleur est un homme, une personne humaine douée d'une âme immortelle. Toutes les doctrines économiques ont abouti à une exploitation scandaleuse des travailleurs. Pour beaucoup, le travailleur n'est qu'une machine, le travail une marchandise. Cette machine doit produire tant, sans le souci de la limite de ses forces : d'où les abus fréquents, avant les lois, dans la durée du travail. Cette machine ressemble à toutes les autres, sans souci de la différence des personnes : d'où le travail des femmes, des mères, des enfants, quel que soit leur état, quel que soit leur âge. Cette machine produit tant ; sa marchandise vaut tant : d'où l'insuffisance des salaires, dont la fixation est livrée à l'arbitraire.

Contre les conséquences effroyables de l'oubli des principes chrétiens de justice et de charité dans la société économique, Léon XIII a élevé la voix avec une énergie puissante :

Ici des travailleurs gémissent, pour la plupart, sous un joug presque servile et dans une misère imméritée ; là, souvent, des maîtres inhumains, des hommes avides de gain, qui exploitent la faiblesse de l'ouvrier et spéculent sur l'indigence.

Puis le Souverain Pontife, à la lumière de la doctrine, formule les *conditions du travail :*

Défense de traiter l'ouvrier comme une machine ; il faut respecter en lui la personne humaine ;

Défense d'imposer à l'ouvrier un travail au-dessus de ses forces. Une journée de quatorze, seize heures, n'est plus un travail humain ;

Défense de faire travailler l'enfant à un âge où ses forces ne sont pas encore épanouies, et d'étouffer en lui ce que Dieu a déposé en son âme de force et d'énergie, de bonté et d'intelligence ;

Défense d'arracher la mère de famille au foyer domestique. Elle est mère avant tout, appelée à vivre dans son intérieur pour y élever les enfants que Dieu lui a confiés ;

Défense de faire travailler le dimanche. « Bien plus, dit Léon XIII, il n'est même pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à cette dignité de sa nature ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont il ait la libre disposition, mais de droits envers Dieu qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos et la cessation du travail aux jours du Seigneur » ;

Défense enfin de donner à l'ouvrier un salaire insuffisant, et toujours pour la même raison, parce que l'homme a une âme appelée à une fin supérieure, et qu'il a envers son Créateur des devoirs moraux et religieux à remplir. « Le salaire, dit Léon XIII, ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. » Six siècles avant le Souverain Pontife, le célèbre docteur de l'Eglise saint Thomas d'Aquin avait déjà formulé cette règle : « Un minimum de bien-être est nécessaire pour pratiquer la vertu. »

On peut voir, par l'examen de chacune de ces conditions du travail, combien la question sociale est intimement liée à la morale et à la religion : on comprend dès lors par là comment une doctrine qui ne s'inspire que des principes chrétiens peut formuler tout un programme social.

Respect de la personne humaine, souci des responsabilités de cette âme envers son Dieu, assurance des moyens lui permettant d'accomplir sa destinée surnaturelle : voilà l'objectif à atteindre. Les lois, les organisations qui prétendent remédier aux maux de la société économique ne devraient jamais le perdre de vue.

Pour ne citer qu'un exemple dans la législation, il est trop clair que si nous réclamons si vigoureusement, depuis plusieurs années, la semaine anglaise, c'est surtout, à côté de bien d'autres raisons, parce que la femme qui travaille jusqu'à la dernière heure le samedi est impuissante à remplir le dimanche tous ses devoirs moraux, familiaux, religieux même.

Adapter le régime du travail aux exigences de la fin dernière, pénétrer le monde du travail de l'esprit chrétien, rechristianiser le monde du travail, en un mot, restaurer le travail dans le Christ : voilà le but dernier de nos associations syndicales.

C'est Pie X qui nous a tracé ce rôle en une

pensée sublime ; reprenant le mot de l'apôtre saint Paul, il a invité le monde catholique à « instaurer toutes choses dans le Christ ». Eh bien ! à nous, modestes apôtres, humbles ouvrières, est réservée aujourd'hui la grande mission d'instaurer la profession dans le Christ, de christianiser le travail. Dans sa lettre à l'Union économique italienne (1), Pie X disait encore : « Quoique destinée au bien temporel, votre œuvre ne doit pas se renfermer dans le cercle étroit des intérêts économiques, mais se proposer le noble dessein de restaurer la société et se développer en ayant pour objectif la sage organisation de la société humaine. »

Le Pape précise bien le rôle professionnel de nos organisations : « quoique destinées au bien temporel..... » L'Association professionnelle n'est donc pas dans son but primordial — et ne pourrait être en France légalement — une œuvre ; c'est une institution sociale qui reste autonome, « libre » dans la sphère des intérêts profanes ; c'est un organisme destiné à améliorer la vie matérielle de l'ouvrier, son salaire, ses conditions de travail. Mais, comme les conditions du travail intéressent, au delà de la vie matérielle des travailleurs, leur moralité, leur conscience ; comme elles peuvent devenir des obstacles à l'accomplissement de la fin surnaturelle de l'ouvrier ; comme elles doivent, au contraire, être des moyens de donner à la vie son sens voulu par Dieu, l'Eglise a le droit, tout en demeurant sur le terrain strictement spirituel, qui est son domaine propre, de demander aux associations laïques professionnelles de respecter les lois morales et religieuses, et de mettre en relief dans leur charte constitutive les principes chrétiens.

Voilà pourquoi toute notre doctrine sociale s'inspire des principes de la religion chrétienne.

LE RECRUTEMENT

Nous avons défini les Syndicats libres des organisations professionnelles à *recrutement catholique.*

Pourquoi limiter notre recrutement aux ouvrières catholiques seules ? Il nous suffirait de répondre que, pour un catholique, l'hésitation sur cette question n'est plus possible aujourd'hui, puisque le Pape a demandé aux groupements professionnels d'affirmer leur catholicisme. Mais nous voulons montrer aussi que, à n'envisager que le bien de notre Association et les résultats de son action et les chances de sa prospérité, le recrutement catholique s'impose. Notre doctrine syndicale s'exprime en ces termes sur ce point :

Persuadés que l'unité de doctrine, en supprimant les divergences de vues, permet la coordination des efforts et donne seule une puissance d'action véritable, les Syndicats n'acceptent pas, dans l'espoir de les convaincre, des membres animés d'idées religieuses et sociales contraires aux leurs. Cette pénétration serait dangereuse, affaiblissante et susceptible *de ruiner la confiance et l'estime, tant du côté ouvrier que du côté patronal.*

Expliquons rapidement cette déclaration.

I. **Unité de vues.** — Nous sommes persuadés que, pour que l'action d'une association soit efficace, il faut qu'il règne entre tous ses membres une unité de vues. Il est impossible de discuter d'une façon utile et de réaliser un programme pratique de réforme si on se heurte à des divergences de vues. Dès que, dans la réunion syndicale, se posera la moindre question professionnelle, toutes les conceptions doctrinales du salaire, du travail, de la propriété, interviendront ; et nous avons vu que, sur tous ces graves problèmes, la religion chrétienne avait son mot à dire. Dès que l'occasion d'une démarche à faire, d'une réclamation à présenter, d'une réforme quelconque à obtenir se présentera, la doctrine de la lutte entre les classes ou celle de l'entente avec le patron pour la paix sociale se départageront les esprits. Seule, une unité de doctrine peut animer des convictions, et toute minorité convaincue est plus active et plus puissante qu'une foule divisée.

II. **Esprit de sacrifice.** — Seule, la morale catholique est capable de donner aux âmes, dans l'apostolat syndical, la force morale, le dévouement désintéressé, l'esprit de sacrifice nécessaires. Sans doute, le Syndicat procure des améliorations matérielles, des avantages personnels. Mais parfois ces bénéfices se font attendre, il faut devenir une force pour les obtenir. Il faut donc accepter résolument de se sacrifier pendant quelques mois, quelques années peut-être, pour apporter ses cotisations, obéir aux règlements, accepter des charges parfois pénibles, des démarches ennuyeuses. Pour être une bonne syndiquée, il faut s'intéresser à la vie du Syndicat, à ses progrès, à son extension : donc lui chercher des membres, prendre des responsabilités, s'exposer à des critiques, défendre ses idées parfois jusqu'à compromettre sa santé, sa vie ; à leur début, nos Syndicats de Voiron ont eu leurs martyres.

Les vraies syndiquées doivent toujours considérer le bien général de leur classe ouvrière avant leur avantage propre : que de beaux exemples de conseillères pourrions-nous citer, de syndiquées faisant des démarches contre leur intérêt immédiat et personnel pour défendre celui de leurs sœurs ouvrières, ou perdant même leur situation pour avoir courageusement défendu une réforme nécessaire au bien de tous !

Au delà des intérêts de leur classe, il faut que les syndiquées voient plus haut encore : les intérêts de la profession tout entière, de la prospérité générale de l'industrie qui exige une entente complète entre patrons et ouvriers.

La vraie syndiquée doit voir plus haut encore : Travailler pour des générations qu'elle ne connaît pas, qu'elle ne connaîtra peut-être jamais. C'est un magnifique programme d'abnégation et de dévouement que celui-là ; pour le remplir, il faut avoir constamment présente au cœur la grande loi d'amour prêchée par le

(1) Cf. *Questions Actuelles*, t. XCII, pp. 162-164.

divin Maître, l'impérieuse obligation de la charité fraternelle qu'il nous a enseignée ; il faut, dans l'âme tout entière, l'action de la grâce, l'action de ces puissances surnaturelles que Jésus-Christ nous communique indéfiniment dans les rendez-vous eucharistiques.

III. Conquérir l'estime. — Pour que l'apostolat du Syndicat soit fécond, il faut que ses membres aient conquis l'estime générale par leur valeur morale et professionnelle, tant du côté patronal que du côté ouvrier. Du côté patronal, que de préjugés n'avons-nous pas vus tomber quand les patrons ont reconnu dans les syndiquées l'élite morale et professionnelle de leur usine ! C'est ainsi qu'à Paviot une conseillère s'est si bien imposée par sa valeur morale et sa compétence professionnelle que son patron n'introduisait dans son usine aucune réforme sans l'avoir auparavant fait appeler.

Les conseillères et les syndiquées reconnaissent toutes que leur unité d'action est subordonnée à l'unité de leur vie morale et religieuse. Combien de fois n'avons-nous pas constaté leur sévérité pour admettre parmi elles des ouvrières à moralité douteuse ? Cette sévérité, elles la justifiaient en affirmant qu'il est pénible à des femmes honnêtes de se trouver en contact avec d'autres qui le sont moins ; que l'esprit de famille qui doit régner dans le Syndicat en serait vite altéré et sa bonne réputation compromise. Les ouvrières honnêtes s'éloigneraient vite d'un groupement n'offrant plus toutes les garanties d'une organisation sérieuse.

Voilà toutes les raisons pour lesquelles les Syndicats libres ont inséré dans leurs statuts cette première clause d'admission : « Etre catholique, avoir bonne vie et bonnes mœurs », et adhérer à la doctrine syndicale qui impose le respect de la religion, de la famille, de la propriété.

IV. Comment pratiquement s'opère ce recrutement ? — A chaque réunion de Conseil d'administration, la liste des admissions est présentée, chaque demande examinée avec soin ; si des doutes existent sur la moralité et la vie religieuse des nouvelles adhérentes, une conseillère est chargée spécialement de prendre des renseignements pour les fournir à la prochaine réunion. Ne sont admises que les ouvrières présentant des garanties sérieuses de catholiques et donnant l'exemple d'une vie parfaitement honnête. Il est arrivé que des exclusions aient dû être prononcées, par exemple, pour une syndiquée demandant le divorce ; dans ce cas, le Conseil n'hésite pas à la rayer.

V. Collaboration avec la C. G. T. — Toutefois, quand l'intérêt de la profession l'exige, le Syndicat pourra momentanément, et pour une campagne ou une revendication légitime, s'unir avec des Syndicats neutres ou socialistes.

C'est ainsi, par exemple, que le Syndicat libre des employés de Grenoble a agi en collaboration avec les Syndicats neutres de notre ville et ceux affiliés à la C. G. T., pour faire aboutir une réforme d'ordre général concernant la fermeture moins tardive des magasins.

Nous tenons, du reste, à bien préciser que nous estimons que cette collaboration avec des associations animées de principes opposés aux nôtres ne saurait être que temporaire, pour une action professionnelle très déterminée, et que nous entendons conserver toute notre liberté d'action vis-à-vis des Syndicats neutres ou socialistes.

Que nos adversaires ne nous parlent donc pas de notre intolérance, qu'ils voudraient rendre responsable de la division des forces ouvrières ! La division, ce n'est pas nous qui l'avons créée. La C. G. T., depuis plusieurs années, s'était nettement écartée de son rôle professionnel pour organiser des campagnes politiques. L'anticléricalisme et l'antimilitarisme faisaient partie intégrante de son programme. Ces Syndicats ne pouvaient pourtant pas avoir la prétention d'attirer dans leurs rangs des ouvriers dont ils bafouaient la religion et attaquaient sans cesse les sentiments les plus chers !

Du reste, il nous suffira de citer un fait de notre histoire syndicale pour prouver que, s'il y a eu intolérance et sectarisme, cela n'a pas été de notre côté.

En décembre 1917, pour l'élaboration et l'application de son tarif de la soierie, le Syndicat libre du tissage de Voiron fit appel à la collaboration du Syndicat de la C. G. T. De ce travail en commun devaient résulter d'énormes avantages pour tous les membres de la profession. Dans un esprit de haine religieuse, méconnaissant les intérêts ouvriers, le Syndicat de la C. G. T. répondit qu'il ne collaborait pas avec nos Syndicats parce que catholiques. Sans se décourager, ceux-ci ont assumé seuls la lourde charge d'établir le nouveau tarif et de le faire appliquer dans toutes les usines du département.

Voilà quelques idées directrices sur ce point si important du recrutement catholique des Syndicats. Notre modeste expérience paraît, en douze années, avoir confirmé la théorie par des résultats.

CONCLUSION

Les adversaires de nos idées cherchent à créer une confusion dans l'esprit du peuple. Ils voudraient lui laisser croire que nos Syndicats négligent leur rôle propre, la défense des intérêts professionnels, pour n'être plus que des groupements religieux d'ouvrières semblables aux autres œuvres d'assistance et de charité. Nous tenons à dissiper, une fois pour toutes, cette erreur.

Dans leur *objet*, nos Syndicats sont résolument et exclusivement professionnels. Ils ont prouvé, par leur action, qu'ils étaient les premiers sur le champ des revendications légitimes et des améliorations professionnelles. Un fait encore : l'organe de nos Syndicats, *la Voix professionnelle*, a pu, dans son numéro du 1er octobre 1918, opposer aux aveux d'impuissance de la C. G. T. pendant la guerre le tableau des créations, des réformes, des progrès réalisés par nos Syndicats dans le domaine de la profession.

Mais, dans leur *esprit*, nos Syndicats sont franchement catholiques.

Tout d'abord, les groupements, qui ne sont que des agglomérations d'individus, ne doivent-ils pas, comme les individus eux-mêmes, affirmer leurs principes ?

Le socialisme l'a si bien compris qu'il a voulu faire du syndicalisme révolutionnaire un véritable mouvement d'allure religieuse, avec son dogme de la lutte des classes, avec son mythe du grand soir.

Quant à nous, catholiques, nous savons que nous n'avons d'autre raison d'être sur la terre que de travailler à l'extension du règne de Dieu, afin de mériter un jour la récompense de le posséder éternellement. Promouvoir le règne de Dieu, c'est travailler à organiser chrétiennement la société. Mais comment la société humaine serait-elle organisée dans le sens chrétien, si les institutions sociales qui en forment les rouages n'étaient pas pénétrées de l'esprit chrétien ?

Qu'on le veuille ou non, d'ailleurs, toute question sociale, et par-dessus tout la question du travail, soulève des problèmes d'ordre moral et religieux qui ne peuvent être solutionnés que par la doctrine chrétienne.

Enfin, c'est pour donner à notre action professionnelle une orientation très sûre, dont la classe ouvrière bénéficie jusque dans sa vie matérielle, que nous faisons appel à la doctrine de l'Eglise. Combien de réformes sociales, utiles au bien des corps, ne nous ont-elles pas déjà été inspirées par la préoccupation d'élever les âmes ? Et c'est pour donner à notre action professionnelle le maximum de son intensité que nous demandons à notre morale catholique les ressources des énergies intimes qu'elle seule peut communiquer aux âmes qui veulent se dévouer pour leurs frères.

A ceux qui ne partagent pas nos croyances, nous disons donc : Nous voulons plus de justice, plus d'ordre, plus de paix, plus d'union dans la société ; plus de bonheur et de bien-être pour les individus. Comme vous, avec vous-mêmes très souvent, nous nous efforcerons de procurer aux ouvriers que nous aimons les améliorations matérielles que requièrent les modestes conditions de leur vie de travail. Mais nous ne croyons pas que les êtres humains n'aient qu'un corps de poussière : nous aimons en eux leur âme, qui fait la valeur de leur vie, leur âme immortelle, appelée à la vie divine et rachetée par le sang d'un Dieu. Que vous importe cette intention surnaturelle qui se superpose en nous à cette intention qui nous est commune, puisque vous ne croyez ni à Dieu, ni à l'âme, ni à l'au-delà ? Et puis, le divin Maître nous a donné l'exemple : il a guéri les corps, pansé leurs plaies, donné le pain matériel aux foules ; il a même commencé par là. Mais les âmes aussi sont malades et blessées ; les âmes aussi se meurent ; comment seraient-elles heureuses sans le pain qui peut seul les nourrir ? Et Jésus a appelé les âmes à la béatitude. Il leur a tracé les voies pour l'atteindre. Il s'est immolé pour la leur donner.

[On peut consulter utilement :

1° Dans les *Questions Actuelles* : t. XIX, pp. 142-145 : Légitimité de l'organisation syndicale et attitude des catholiques, d'après le comte ALBERT DE MUN ; — t. XXII, pp. 195-200 : Les Associations professionnelles et le clergé, d'après Mgr DOUTRELOUX, év. de Liége ; — t. XXVI, pp. 283-284 : Les Syndicats ouvriers et les Syndicats mixtes d'après le chan. FICHAUX ; — t. XLVII, pp. 122-126 : Notice sur le Syndicat catholique des industries du livre, ses statuts ; — t. LXXXII, pp. 216-230 : Etude sur les Syndicats chrétiens en Allemagne, d'après A. PELZER et MAX TURMANN ; — t. LXXXVI, pp. 211-214 : L'action sociale des catholiques et le syndicalisme, d'après le comte A. DE MUN ; — t. XCVI, pp. 226-236 : Le Syndicat catholique des employés du commerce et de l'industrie ; — t. CXIII, pp. 577-586 : Enc. *Singulari quadam* de Pie X aux évêques d'Allemagne (approbation sans réserve des Associations catholiques de Berlin, tolérance conditionnelle et provisoire des « Syndicats chrétiens » ou interconfessionnels) ; — *ibid.*, pp. 385-391 : Discours au Congrès de Vienne (Autriche) de la Fédération internationale des Ligues catholiques féminines sur les directions de Léon XIII et de Pie X concernant la confessionnalité des œuvres, par Mgr SPEISER, délégué du Saint-Siège.

2° Dans l'*Action Catholique* : 1910, pp. 257-259 et p. 289 : L'action sociale catholique d'après la lettre de Pie X sur le *Sillon* ; — 1911, pp. 117-120 : Esprit religieux, orientation professionnelle, organisation internationale de l'activité des catholiques en matière sociale ; — *ibid.*, pp. 144-148 : Organisations sociales catholiques en Angleterre, Allemagne, Belgique, Espagne, Hollande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse ; — *ibid.*, pp. 234-237 : Le Syndicat régional de recrutement agricole catholique d'Agen ; — 1912, pp. 245-259 : Pourquoi et comment les œuvres sociales doivent être catholiques (discours Louis Durand à Périgueux et approbation du card. Merry del Val) ; — *ibid.*, pp. 305-308 : Les œuvres et institutions ouvrières catholiques dans le diocèse de Chicoutimi (Canada) ; — 1913, pp. 172-174 : Les « Syndicats chrétiens (protestants) du travail féminin » ; — *ibid.*, pp. 232-243 : La Fédération des Associations ouvrières catholiques (groupe de Berlin) ; — *ibid.*, pp. 139-146 : Les organisations catholiques d'ouvrières en Allemagne (groupe de Berlin).]

L'apostolat populaire
par les Conférences religieuses contradictoires
DANS LES PARCS DE LONDRES

De la *Libre Parole* (8 févr. 1919) :

« Ils n'en ont pas en Angleterre... » Modifiant le refrain de Pierre Dupont, de combien de choses cela peut se dire : « Nous n'en avons pas en France. » Choses qui valent d'être connues. Entre cent de celles qui élargissent le détroit à la mesure d'un océan, en voici une :

A Hyde Park, plusieurs groupes de plusieurs centaines de personnes sont massés en rond, autour de quoi ? Que regarde-t-on ? Rien : on écoute. Voyez l'orateur, juché sur un escabeau. Ce sont les meetings en plein air qui, chaque dimanche, hiver comme été, rassemblent des auditeurs patients, attentifs, pieds dans l'eau ou la boue, tout baignés de bruine, et que, pour disperser, il ne faut rien de moins que la chute de véritables cataractes. Et ainsi depuis 3 heures

après-midi jusqu'à 10 heures du soir. Sans doute, ils se renouvellent. Nombreux néanmoins ceux qui, des heures durant, suivent les controverses, d'aucuns y participant par des interruptions, par des questions, souvent naïves ou saugrenues, de bonne foi toujours, qui fréquemment aussi témoignent chez ces gens, de modeste bourgeoisie pour la plupart, d'une solide culture théologique. Car, j'oubliais de le dire, ce sont matières religieuses dont il est traité, toutes confessions se manifestant librement, respectées par les confessions différentes, chacun seulement s'efforçant par ses éclats de voix d'attirer le plus possible le public — et cela est de bonne guerre — ou, plus perfidement, de couvrir celle de l'orateur voisin.

Arrêtons-nous à ce groupe au-dessus duquel se dresse un crucifix. Sur un panneau de bois, nous lisons : « Catholic evidence guild », Société de propagande, dont l'activité est efficace au point — le croirez-vous — d'opérer des conversions *hic et nunc.* Cela est assez piquant, à deux pas de cette salle qui, au coin d'Oxford-street et d'Edgeware-road, marque sur la chaussée l'emplacement du gibet de Tyburn sur lequel, au XVIIe siècle encore, des martyrs « papistes » périrent pour leur foi. L'orateur, justement, est un Australien qui a abandonné la Réforme pour venir à Rome. Bel athlète dont la capote khaki porte des brisques de campagnes et de blessures. En attendant d'être démobilisé, il consacre ses loisirs à l'apologétique. D'abondance, il parle des sacrements. Avec aisance, il réfute les objections soulevées. A l'un de ses contradicteurs, il juge devoir poser une question préjudicielle : « Etes-vous chrétien? — Non. — Croyez-vous en Dieu? — Non. » En ce pays si foncièrement religieux, nul ne trouve mauvais cette sincérité. Toute conscience est libre. C'est un Juif tout à l'heure qui discutait. Pourquoi non ? Il en est un, auditeur assidu, qui, la semaine prochaine, sera baptisé à la cathédrale de Westminster, laquelle est romaine et moderne. Ne pas confondre avec l'antique abbaye du même nom, appartenant à l'Eglise épiscopale d'Angleterre, qui, en répudiant la foi de ses pères, s'est approprié les admirables chefs-d'œuvre gothiques qu'elle avait inspirés.

Discussions graves et courtoises. Que si se manifestent quelque mauvais plaisant, un esprit grincheux, des cris « *Order ! Order !* » les font aussitôt taire. On encourage les débuts, on ménage les inexpériences. Voici à présent un tout jeune officier à la tribune, — je devrais dire en chaire. D'une voix douce, blanche, enfantine, il expose un point de dogme. La nuit est tombée. Un globe électrique dont les rayons s'irradient dans la brume épaisse éclaire bizarrement ces ombres falotes. Il parle, il parle. C'est long. Je quitte la partie et le parc pour aller me réchauffer d'une tasse de thé dans une des innombrables *tea-rooms* qui se rencontrent tous les cinquante pas. Les amis qui m'ont amenée viennent avec moi. Mais ne croyez pas qu'ils renoncent. Dans la vapeur des cigarettes, l'entretien roule sur les mêmes sujets. Ils me ramènent. Le petit lieutenant à visage de fille parle toujours. Cependant, cela s'est gâté. Pressé par les contradicteurs, il a perdu un peu le nord. Contradictions fondées sur cette connaissance approfondie de la Bible, qui rend parfois la tâche ardue aux catholiques moins versés dans les Ecritures. Il s'agit de certain chapitre 18 des Révélations qu'il ne possède qu'imparfaitement. Mettez-vous à sa place. Et il n'a pas 20 ans. Il s'énerve, il descend. Des voix bienveillantes le rappellent : « *Come up. Don't be criss.* » Pour montrer qu'il n'est pas de mauvaise humeur, il remonte. Mais le fil est rompu. Il promet d'étudier le texte pour dimanche prochain.

Une femme lui succède. Déjà votre « légèreté française » évoque une de ces respectables, oh ! combien et non moins grotesques salutistes dont Paris possède de regrettables spécimens. Jugement téméraire. C'est une jeune et fort jolie personne, gantée et chapeautée en perfection, emmitoufflée de fourrures somptueuses. Du ton positif, quoique mitigé de grâce, d'un parlementaire discutant un bill, elle préconise l'efficacité de la prière et fort ingénieusement commente l'oraison dominicale. Sur sa demande, des questions lui sont posées. Notamment, l'éternelle et absurde objection protestante : « Vous priez Dieu dans une langue que vous ne comprenez pas. » Que de fois on a répondu : Comme langue rituelle, le latin maintient par tout l'univers cette unité absolue, essence du catholicisme et qui lui donne son nom. Quant aux fidèles qui l'ignorent, il suffit d'ouvrir un paroissien pour voir que la Bible n'est pas seule à avoir été traduite.

On l'interroge ensuite sur les *Christian scientists*, ces doux toqués qui nient l'existence de la matière jusqu'à déclarer la maladie affaire d'imagination, en vertu de quoi, à la barbe de la Faculté, ils se guérissent par l'action de la volonté et de la foi — à moins qu'ils n'en meurent. Elle connaît la question à fond. Plus d'autres ?... Au revoir et merci. A qui le tour ?... Faute d'amateur, la parole est reprise par celui dont c'est la mission laborieuse de « faire rouler la balle ». Six jours de la semaine, il s'occupe de ses affaires. Le septième, il se délasse en demeurant au poste sept heures d'affilée et parlant en tant que besoin. Il parle à merveille. Toutefois, je songe à m'en aller dîner. Copieusement nourris du pain de l'âme, ces gens semblent mépriser celui du corps. Au vrai, les heures

de repas n'ont rien d'impérieux en ce pays où vous les voyez, en guise de goûter, s'administrer un hareng grillé ou un œuf au jambon.

Soudain, tel le cheval de bataille au son de la trompette, une interruption me fait dresser l'oreille: « Au Canada, le clergé catholique a fait tous ses efforts pour empêcher la conscription. » Je proteste. Au Canada, je n'y étais point, mais cela m'étonne fort. Quant à la France... Eh bien ! me disent mes amis, ce qui s'est passé en France, apprenez-le-leur: puisque vous êtes ici en mission de propagande, voilà une occasion à saisir aux cheveux. Au fait, pourquoi pas? Pourquoi ne pas leur répéter ce que, ces soirs derniers, à Sheffield, à York, à Oxford, je disais devant un nombreux et bienveillant auditoire? On tire l'orateur par ses basques. Enchanté de la relève, il coupe court. On me pousse, je me hisse, et je parle. Je parle sans m'excuser des incorrections qui m'échappent. A quoi bon? Nul n'en sourirait. Car ce peuple connaît l'humour, mais ignore la blague. Tout ce qui est sérieux, il le prend sérieusement. Je ne songe même pas au ridicule de ce parapluie qu'une personne inconnue autant que charitable a, par derrière, ouvert au-dessus de ma tête, le brouillard s'étant résolu en une pluie fine et pénétrante qui n'intimide personne.

Je leur parle de nos prêtres et de nos moines soldats. Je leur montre ces hommes de paix et d'amour que le sentiment du devoir, de l'honneur, a transformés en combattants héroïques, se distinguant non seulement par leur discipline, leur abnégation, le mépris de la mort — cela allait de soi, — mais par des aptitudes au commandement faisant d'eux d'excellents officiers. Et nos missionnaires, dans les pays les plus perdus, où ils étaient fixés sans esprit de retour, tous quittant le service de Dieu pour celui de la patrie. Je leur dis : Tout cela, vous le savez aussi bien que moi. Mais les Anglais le savent moins. Car, chez eux, catholique ou protestant, le clergé n'a servi que dans l'aumônerie avec d'ailleurs un zèle et un dévouement dignes de tout éloge. Cela les intéresse. Ils m'écoutent religieusement, ne m'interrompant que par ces « *hear ! hear !* » marquant qu'on a canté l'oreille et gagné le cœur de son auditoire.

Lorsque, à bout d'haleine cependant, je mets un terme à mon éloquence, et, selon l'usage, m'offre à répondre aux questions, deux ou trois me sont posées, sans relation directe avec ma thèse. Car, dans ces esprits singuliers, les problèmes dogmatiques l'emportent sur tout. On me demande, par exemple : « Un catholique peut-il être sauvé sans avoir reçu l'extrême-onction? » Et encore: « Ne communiant pas sous les deux espèces, recevez-vous vraiment le corps et le sang de Notre-Seigneur comme nous qui consommons le pain et le vin? » Un rien !... Epouvantée, je trouve néanmoins la force de répondre n'avoir pris la parole que pour parler de la France, non pour argumenter sur la doctrine, et par conséquent la passer à de mieux qualifiés. Sur quoi, je dégringole les marches si précipitamment que je manque me rompre le cou. Et aussitôt, dans la triste bruine, une voix tonitruante s'élève qui explique la transsubstantiation.

Vous me croirez si vous voulez : j'ai récidivé le dimanche suivant, le prochain je récidiverai encore. C'est si curieux, c'est si facile... et nous n'en avons pas en France.

MARIE-ANNE DE BOVET.

Ouvrages à répandre

COMMENT ON CONSTATE UNE GUERISON MIRACULEUSE, par Mgr ALBERT FARGES. In-12, 40 pages. Prix, 0 fr. 20 ; port, 0 fr. 10. (*Apologétique contemporaine.*) Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Après avoir esquissé l'histoire de Sœur Julienne, miraculeusement guérie à Lourdes, l'auteur entreprend l'exposition de la théorie des guérisons miraculeuses, étudiées sous quatre points de vue différents, puis leur application au cas de cette religieuse.

Ce travail, de haute valeur scientifique et d'une réelle portée apologétique, se termine par l'ordonnance épiscopale publiée par Mgr Nègre, évêque de Tulle, à l'occasion de ce miracle dont elle consacre l'indiscutable réalité.

L'ECOLE PUBLIQUE ET LE CATECHISME, par JEAN GUIRAUD. Tract in-8°, deux pages (série B).

L'auteur rappelle les engagements solennels qui ont été pris par l'Etat pour assurer l'entière liberté des catéchismes en dehors des heures réglementaires de classe et invite les parents à revendiquer cette liberté en s'opposant aux entraves illégales que certains maîtres sectaires apportent à la fréquentation des catéchismes par leurs élèves.

Les quinze, 0 fr. 25 ; port, 0 fr. 10. Le cent, 1 fr.50 ; port, 0 fr. 25. Les cinq cents, 6 fr. ; port, un colis de 3 kilos, 0 fr. 75 en gare, 1 fr. 05 à domicile. Le mille, 10 fr. ; port, un colis de 3 kilos. Les dix mille, 25 fr. ; port en sus. — Un colis de 5 kilos, 1 fr. en gare, 1 fr. 30 à domicile, en contient 1 500 ; un colis de 10 kilos, 1 fr. 70 en gare, 2 fr. à domicile, en contient 3 000. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

LE MARTYRE D'UN CURE, par M. DABAUMONT (*Romans populaires*, n° 69). In-12, 96 pages, couverture en couleurs. Prix : 0 fr. 40 ; abonnement à 12 numéros, 5 fr. ; union postale, 5 fr. 90. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Renonçant à un brillant avenir, un prêtre de grande intelligence vient s'enfermer à la campagne, par dévouement pour sa sœur. Ils y rencontrent des parents dévoués, les d'Etrés, et aussi un misérable qui se fait passer pour M. de Marne, leur parent commun, et est, en réalité, un bandit dangereux, échappé du bagne. Ce malfaiteur va jusqu'à avouer ses crimes en confession, afin d'empêcher le prêtre averti de continuer ses enquêtes au sujet du mariage que le misérable projette de conclure avec sa sœur. Dieu permet enfin que le bien triomphe et que le mal soit connu et puni, sans que le prêtre ait violé son terrible secret.

On voit le but moral de ce beau roman, qui se lira avec plaisir et avec profit. G. D.

DOSSIERS DE « LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

Le mouvement des idées religieuses dans la presse quotidienne de Paris

JANVIER 1919

Notre but

La religion a partout son mot à dire : aucun sujet ne lui est complètement étranger. C'est cette influence, cette empreinte sur tous les domaines, qui constitue la civilisation chrétienne, dont le laïcisme est la contradictoire et l'ennemi mortel.

Aucun ordre d'idées ni de choses ne doit donc rester étranger aux catholiques d'étude et d'action. Et c'est pourquoi La Documentation catholique *ouvre ses colonnes à tous les sujets qui, de près ou de loin, peuvent les intéresser.*

L'objet de cette recension mensuelle est plus modeste et plus restreint. La presse, de nos jours, touche à tout : on n'y trouve pas seulement des nouvelles et des renseignements quotidiens. Elle aborde tous les sujets, ou plutôt elle les effleure. Elle s'efforce d'agir sur l'opinion par des campagnes en tous sens : elle défend ou combat les idées, les institutions et les hommes.

Les journaux même, qui n'ont pas pour but spécial de soutenir ou de combattre la religion, la rencontrent à tout instant sur leur chemin, tant notre société est imprégnée de catholicisme.

Nous n'avons pas la prétention d'aborder dans cet article d'ensemble tous les sujets ni d'examiner toutes les publications périodiques.

Les articles de revues *continueront à être analysés ou signalés dans les « Dossiers de* La Documentation catholique *» sous la rubrique « Articles et documents analysés ». Quant à nous, laissant provisoirement de côté les journaux de province et de l'étranger, nous ne nous attacherons* qu'aux journaux quotidiens de Paris parus au cours du mois précédent.

Notre champ d'action ainsi délimité, voici quel sera notre objectif :

Nous plaçant au point de vue exclusivement catholique, discerner, dans l'amas énorme d'articles de la presse parisienne amie et adverse de chaque mois, tout ce qui, dans tous les ordres d'idées, concerne la religion et peut, à ce titre, intéresser les catholiques d'étude et d'action ; signaler les attaques et les campagnes hostiles en préparation, l'évolution des idées, les injures même de nos adversaires afin de les faire bien connaître ; souligner leurs aveux et leurs progrès vers la vérité.

Résumer ou tout au moins signaler les articles vraiment curieux ou intéressants, en extraire la substance, la phrase essentielle ou typique qui condense l'idée centrale, le mot juste ou qui fait image, en indiquant toujours avec une scrupuleuse exactitude les références qui permettent au lecteur de se reporter aux sources ;

Réfuter brièvement, parfois d'une phrase ou d'un mot, d'un fait ou d'un chiffre exactement contrôlés, les erreurs et les mensonges, toujours en mentionnant les références ;

Grouper dans un ordre logique toutes ces analyses et réfutations, sous quelques titres qui permettront à nos amis de suivre plus facilement le mouvement des idées, de s'y reporter plus tard et rendront cette lecture moins fastidieuse.

Fournir, en un mot, aux lecteurs de la Documentation catholique *un sérieux instrument d'information et de travail. Tel est le plan, un peu ambitieux peut-être, que nous nous efforcerons de réaliser dans la mesure de nos moyens.*

LA PAPAUTÉ ET LA PAIX

Vainement, au début de la guerre, des diplomates malavisés avaient voulu éliminer des négociations de paix le « Vicaire du Prince de la paix ». La force des choses, les événements, les divers intérêts nationaux, instruments de la Providence, obligent les plus récalcitrants à tourner les yeux vers la Papauté, pivot nécessaire et clé de voûte de l'ordre européen.

Les nouvelles tendancieuses, souvent erronées, les nombreux articles inspirés par ce sujet, jusqu'aux injures de la presse antireligieuse, durant ce mois de janvier, témoignent combien cette préoccupation hante les esprits.

Dans la *Démocratie Nouvelle* (23 janvier), de Lysis, assez étrangère pourtant aux questions religieuses, Henri Le Celte célèbre le génie du premier pape français Silvestre II, inventeur des horloges à sonnerie et de l'orgue à vapeur, l'introducteur en Europe des chiffres arabes qui accélérèrent les progrès des mathématiques et préparèrent les merveilles de l'architecture médiévale et de la Renaissance. Cet humble pâtre auvergnat fit ainsi « passer l'axe de la civilisation d'Orient en Occident... Quel infiniment grand, dans cet infiniment petit ! » *Infirma mundi elegit Deus.*

Benoît XV et Wilson. — La visite du président Wilson au Pape met en rage la presse anticléricale. La *Lanterne* (6 janvier), rééditant les vieilles calomnies tant de fois réfutées et démenties par les actes de Benoît XV, vitupère contre « son abominable dévouement aux deux kaisers de Berlin et de Vienne » et stigmatise le « traître à sa patrie et à sa propre foi ». M. René Bazin (voir notamment la *Croix* du 3 janvier) se voit obligé de donner un démenti formel à ce propos ridicule qu' « une note étrange », publiée par plusieurs journaux, attribue au Saint-Père, au cours d'une audience accordée en

mars 1915 à l'éminent académicien : « Et votre victoire de la Marne, c'est une plaisanterie, n'est-ce pas ? » Voilà à quelles inventions en sont réduits les ennemis de l'Eglise !

Du côté défaitiste, bolcheviste et caillautiste, c'est un autre son de cloche.

Zélateurs « papalins ». — Les paroles de paix du Souverain Pontife ont trouvé en M. Sixte-Quenin, le bolcheviste député du *Populaire* (21 janvier), un zélateur aussi fervent qu'inattendu. Il reproche amèrement aux catholiques leur désobéissance et leur désinvolture à l'endroit des instructions papales et s'indigne, au nom de la charité, du titre du tract *L'Allemand est-il un homme comme nous ?* de « Pierre l'Ermite », en qui, dans son émotion, il découvre « M. le chanoine Duplessy » : M. l'abbé Loutil en sera bien flatté.

Non content de confisquer M. Wilson au profit de son clan, M. Paul Meunier, député (*Vérité* du 6 janvier), voudrait aussi accaparer le Pape et l'opposer au patriotisme des catholiques français. Forme peut-être plus odieuse de l'injure, parce qu'elle vise à compromettre le Saint-Père et à l'incorporer de force dans les rangs des pires défaitistes.

Le Pape, écrit-il, a rappelé à M. Wilson que, dans une lettre fameuse adressée en 1917 par le cardinal Gasparri à l'évêque de Valence, la diplomatie pontificale avait — par avance — adhéré aux quatorze propositions de paix du message américain.

Les deux pontifes. — M. Th. Ruyssen (*Pays* du 3 janvier) n'est pas de cet avis et ne voit en Benoît XV que le pâle plagiaire du président Wilson. Nous relèverons son article dans le prochain numéro de la *Documentation catholique*.

L'importance de la visite. — Du côté radical, le souci de l'*Homme Libre* (6 janvier) est de diminuer l'importance de l'entrevue, réduite à « une simple manifestation de courtoisie ».

Le *Temps* (8 janvier), peu suspect de papalisme, est d'un avis diamétralement opposé :

Ce qui prouve que l'entretien n'était nullement une simple formalité, mais avait de l'importance, c'est le choix de l'interprète. Le président Wilson aurait désiré que son interprète fût un jeune diplomate qui était habitué à rendre le plus rapidement une traduction exacte de sa pensée, et on croyait que cet interprète était accepté. Mais Benoît XV a fait observer que, dans un entretien où seraient échangées des idées intéressant les plus hauts problèmes de la société de l'Eglise, il était nécessaire que le Pape pût avoir une confiance absolue dans l'unique témoin et interprète, confiance basée non seulement sur la discrétion d'honneur, mais sur les vœux prononcés par un de ses propres ecclésiastiques ; et d'un commun accord le recteur du collège américain fut choisi.

D'autre part, le fait que Mme et Mlle Wilson n'ont pas assisté à l'entretien prouve qu'il s'agissait bien de choses importantes et non d'une simple conversation de courtoisie.

Cette importance est confirmée par un article curieux de M. Charles Omessa, dans l'*Information* (6 janvier). La visite fut décidée d'un commun accord avec MM. Clemenceau, Lloyd George et Orlando,

après un échange de vues qui permit à M. Wilson de connaître exactement la pensée de l'Entente sur les grands problèmes religieux, notamment sur les garanties de liberté dont bénéficieraient à l'avenir les chrétiens d'Orient, et aussi sur le rôle qu'aurait à jouer désormais, dans l'œuvre de la paix, la grande organisation morale du Saint-Siège.

Sur l'entrevue elle-même, le même journal prétend tenir d'un familier du président cette déclaration, que nous n'enregistrons que sous toutes réserves,

que le Saint-Siège ne sera pas représenté dans la Conférence même. Cela signifie-t-il qu'il ne sera pas consulté, dans toutes les questions religieuses où sa compétence et son autorité pourront être utilement requises ? Il n'est pas douteux que, dans l'élaboration du statut des populations chrétiennes en Orient, son avis sera sollicité aussi souvent que les circonstances l'exigeront, et que les Commissions spéciales chargées de cette tâche s'inspireront de leur mieux des avis ainsi obtenus.

L'indépendance et la souveraineté pontificales. — La nouvelle, d'ailleurs formellement démentie par l'*Osservatore Romano* (*Homme Libre* du 30 janvier), donnée par M. Charles Saglio dans l'*Œuvre* (28 janvier), d'une demande du Pape tendant à l'internationalisation de la loi des garanties montre combien l'idée de l'Indépendance du Saint-Siège agite les esprits.

Peut-être, écrit le R. P. Yves de la Brière (*Libre Parole* du 23 janvier), une souveraineté territoriale renaîtra-t-elle un jour ? Peut-être lui substituera-t-on quelque règlement juridique et diplomatique qui internationaliserait le problème des garanties? Peut-être la situation précaire et anormale des jours présents devra-t-elle se prolonger quelque temps encore ? Nous ignorons l'avenir.

Une chose, du moins, était certaine hier, elle le reste aujourd'hui, elle le sera demain et toujours : avec ou sans territoire, avec ou sans garanties équitables de son indépendance, le Pape n'est pas seulement le Pontife suprême de l'Eglise universelle, mais, au regard du droit international et par une conséquence historique et sociale de sa juridiction religieuse, il possède le privilège inaliénable de la souveraineté.

Et « Franc » de conclure dans la *Croix* du 28 janvier :

Son indépendance ne doit donc pas être le fait d'un simple traité avec une puissance, elle est de *droit divin*, puisque sur terre le Souverain Pontife est le représentant de Jésus-Christ, et de caractère *international*, puisque les catholiques sont répandus dans l'univers entier.

Voilà donc un problème de droit qui ressortit

éminemment à la Conférence internationale de la paix.

Nous serions étonné qu'elle n'en fût pas saisie un jour, et il nous semble qu'il est du devoir des catholiques qui représentent leur pays de demander aux membres de la Conférence leurs compatriotes de remplir ce devoir filial.

Et pourquoi les catholiques, aussi bien que les travailleurs, n'obtiendraient-ils pas, ainsi que le suggère « Franc » (*Croix* du 28 janvier [1]), de la Conférence de la paix, la garantie internationale de leurs libertés et de leurs droits ? Ce serait vraiment alors le triomphe du droit.

LES CATHOLIQUES BASE DE L'ORDRE EUROPÉEN

Si les négociateurs de la paix avaient une claire vision de la situation en Europe, ils eussent pu, et ils pourraient encore, s'appuyer sur le particularisme et sur l'indépendance, au moins relatifs, des catholiques allemands et autrichiens pour libérer l'Allemagne et l'Europe à tout jamais de l'orgueil et de l'impérialisme prussien toujours debout.

Les catholiques rhénans. — L'*Information* (5 janvier) note la campagne de la *Gazette populaire de Cologne*, un des grands organes du centre catholique, pour la division de l'Allemagne en quatre grandes Républiques : *du Rhin*, *du Danube*, *du Nord-Est* et *du Centre*, tendant à créer au Sud deux grands Etats catholiques, indépendants des pays d'influence luthérienne.

La *Croix* (5 janvier) signale, à son tour, les articles significatifs de la *Deutsche Allgemeine Zeitung* et de la *Kœlnische Zeitung* contre la domination de la Prusse, ainsi que la résolution significative d'une réunion du Centre, le 8 décembre 1918, à Mülheim-sur-la-Ruhr : « Formons une République rhénane-westphalienne, dans le cadre du grand empire allemand, pour mettre fin à la dictature des éléments anticléricaux de Berlin, qui, pour la plupart, ne sont même pas de race allemande. »

Les socialistes d'Autriche, écrit le *Temps*, attribuent et reprochent aux « cléricaux » le mouvement séparatiste qui s'est produit dans le Tyrol et la Carinthie et le projet d'union douanière de tous les Etats de l'ancienne Autriche.

L'épouvantail anticlérical. — D'autre part, la crainte de notre anticléricalisme est le principal obstacle à l'union du Luxembourg à la France. M. Maurice Barrès l'a constaté sur place (*Echo de Paris* du 27 janvier). — Le bourgmestre de Boppard, sur le Rhin, entre Coblence et Bingen, déclarait à un correspondant français de l'illustre académicien (*Echo de Paris* du 12 février) que

les Rhénans demandent la République rhénane, sous le protectorat de la France, et voient le piège de la République rhéno-wesphalienne indépendante à laquelle en sous-main travaille ferme Berlin. Notre politique anticatholique d'avant-guerre rend silencieux certains catholiques, qui pensent pourtant que « l'union avec le Boche n'est plus possible ». Quant aux protestants, ils renâclent quelque peu, et l'enclave protestante « Nastætten, Saint-Soar, Oberwesel, Simmern » est la partie où l'occupation est la moins cordialement acceptée. Il y a un monde entre l'accueil dans Boppard, ville bourgeoise et catholique fervente, et dans Nastætten, rurale et protestante.

Dès 1915, une religieuse née à Trèves, exilée au camp de concentration de Fourges (Eure), où elle avait été pourtant assez mal traitée, écrivait à M. Maurice Barrès (*Echo de Paris* du 27 janvier) :

« Oh ! si ces gens qui me traitent ainsi pouvaient comprendre combien le peuple de Trèves est resté français ! Faites connaître ce pays, car il n'a pas de haine pour la France. »

Nous avons affaire, au long de la Moselle et du Rhin — conclut M. Barrès, — à des populations terriblement réalistes. Ne mettons pas leur clergé contre nous, et donnons-leur le moyen de gagner autant d'argent qu'ils en gagnaient dans l'Empire allemand. Moyennant quoi, ils s'adapteront au régime français très vite, car leur naturel est plus proche du nôtre que du prussien.

Tous ces indices ne démontrent-ils pas que les divers éléments catholiques allemands et autrichiens sont la base de la nouvelle Allemagne, telle que la réclament à la fois notre intérêt national et le souci d'une paix juste et durable ?

LE ROLE DES JUIFS DANS LA RECONSTRUCTION DE L'EUROPE

Si les Etats catholiques sont, et devraient être aux yeux de la Conférence, la base de l'ordre européen nouveau, les Juifs s'efforcent sur tous les points d'y jouer un rôle prépondérant. Ils donnent à cet égard aux catholiques un exemple d'activité et d'initiative digne d'être imité.

Sans parler du bolchevisme russe, où leur influence semble prédominante avec Trotsky, Joffe, Kemenef, Radek, Juifs, et Oulianoff, dit Lénine, fils et époux de Juives (*Libre Parole* du 12 janvier), le *Peuple juif* (7 février), organe de la *Fédération sioniste de France*, s'enorgueillit de la présence, parmi les membres importants de la Conférence de la paix, d'un certain nombre de Juifs : MM. Klotz (France), Baruch, Gompers (Etats-Unis), lord Reading, Montagu (Angleterre), Paul Hymans (Belgique).

(1) Article reproduit par la *D. C.*, 1919, p. 9.

L'infiltration juive dans la République allemande. — « Les destinées de l'Allemagne de demain dépendent moins, écrit M. Marc Henry, de tel ou tel parti politique que de l'action conjuguée des deux éléments suivants : l'armée et les Juifs allemands. » Et il le prouve en un article des plus curieux et documentés du *Pays* du 8 janvier, qui serait à lire en entier.

Dès les débuts de la révolution allemande, les Juifs « s'infiltrèrent peu à peu dans tous les Comités révolutionnaires ». « Leur activité, leur connaissance des affaires, leur expérience juridique étaient autant d'appoints précieux pour les néophytes de la révolution. Leur concours, en les rendant indispensables, leur permettait de dominer la situation. » Et M. Marc Henry énumère les noms de Juifs, connus de lui et notés jour par jour, faisant partie des divers groupes révolutionnaires. A lui seul, le Comité exécutif du Conseil des ouvriers et soldats de Berlin compte sept Israélites sur quatorze membres : Emile Barth, Félix Bernhagen, Otto Braun, Karl Finzel, Oscar Rush, Otto Strobel, Paul Wegemann.

M. Marc Henry a plus raison qu'il ne pense.

Sous le titre « **Qui gouverne ?** » le *Bayerischer Kurier* (27 nov. 1918) prévoit, en effet, que le gouvernement non seulement de l'Empire, mais aussi de tous les grands Etats confédérés, y compris l'Autriche allemande, va passer aux mains des Juifs.

Parmi les dirigeants de Berlin, il signale les noms de Cohn, Bernstein, Haase, Oppenheimer, Rosenfeld, Herzfeld, Simon, Landsberg, etc... ; dans les Etats confédérés, Kurt Eisner en Bavière, Heymann en Wurtemberg, Lipinski en Saxe ; en Autriche allemande Bauer, et surtout « le Juif viennois sans confession Ludo Hartmann, fils de Moritz Hartmann connu par le Parlement de Francfort », l'agent le plus remuant de l'union avec Berlin des Allemands d'Autriche. Même l'armée du front se soumet à un commandement juif. Ainsi Lewinsohn est à la tête du Conseil des soldats de la 4ᵉ armée (Crefeld).

Quels sont — conclut le *Bayerischer Kurier* — les véritables vainqueurs de l'Allemagne ? Sont-ce les Français, les Anglais, les Américains ? Non ! Les maîtres incontestés des « Etats libres » allemands ce sont les Juifs. A l'égalité de droits de 1848 a succédé en 1871 la prédominance et, en 1918, la souveraineté du peuple juif en Allemagne.

Intrigues judéo-allemandes contre la Pologne et la Roumanie. — M. Aulard, dans l'*Heure* (9 janvier), gémit de prétendues persécutions et expulsions de Juifs de l'armée polonaise par le Comité national de Paris.

La propagande des nombreux Juifs que comprend la sozialdémocratie polonaise en faveur du bolchevisme, sous l'impulsion du bolcheviste russe Radek, a révolté la population polonaise et provoqué quelques bagarres, aussitôt exploitées par l'Allemagne afin d'indisposer l'Amérique et l'Angleterre contre la malheureuse Pologne, accusée d'intolérance et de pogroms. M. Charles Rivet, dans le *Temps* du 8 janvier, remet les choses au point, et établit, par le témoignage d'un « Polonais de la loi de Moïse », la liberté et le respect dont jouissent, en réalité, les Israélites sous le gouvernement actuel.

Le décret-loi d'émancipation publié par le *Temps* du 25 janvier devrait mettre un terme aux plaintes des Juifs de Roumanie: il n'en est rien, et la *Société des Juifs roumains établis en Suisse* a décidé de refuser le décret-loi (*Humanité* du 29 janvier). Tout cela fait partie « du chantage renouvelé du traité de Berlin », dont parle l'*Action Française* du 14 janvier, tendant à la *sémitisation* et à l'exploitation de la Roumanie. Puissent les négociateurs de la paix ne pas se laisser circonvenir et rendre pleine justice à cette noble nation où la France est tant aimée !

FOI ET LIBERTÉ AMÉRICAINES

Les Etats-Unis sont avant tout un peuple croyant et ne craignant pas de rendre officiellement à Dieu les hommages qui lui sont dus. A chaque instant, leur président et leurs soldats nous en apportent des preuves nouvelles et offrent à nos compatriotes, à nos gouvernants, des exemples qui, espérons-le, ne seront pas sans fruits.

Au début même de l'armistice, la foi et l'union fraternelle de toutes les confessions religieuses de la grande République recueillit un milliard en sept jours, « au profit des Associations qui veillent au bien-être moral et physique des combattants yankees ».

Dans l'*Echo de Paris* (21 janv.), M. Hug. Le Roux cite deux autres exemples frappants de la liberté religieuse en Amérique: un jour, l'Eglise congrégationaliste de Washington refuse de patronner une conférence contre l'Eglise romaine et la revue protestante *The Christian Union* approuve en ces termes :

« Les protestants ont mieux à faire que d'encourager une croisade contre une Eglise qui maintient la loi de Dieu, qui proclame l'Evangile du Christ et travaille, plus que toutes les autres ensemble, à donner une sanction à la conscience et à la morale dans certaines classes nombreuses de notre population. »

A Baltimore, le cardinal Gibbons préside la célébration d'un anniversaire solennel. Devant la cathédrale, des jeunes filles, habillées de blanc, jettent des fleurs sous les pieds du prélat. On le félicite de la dévotion que lui marquent ses fidèles. Le vieil archevêque déclare :

— Les jeunes filles que vous avez vues là étaient des protestantes.

Aussi bien les protestants américains sont-ils plutôt « non catholiques » que « anticatholiques ».

Un violent contraste. — Bien loin de faire réfléchir nos sectaires, ces exemples les exaspèrent. M. Ch. Vaudet, ancien conseiller municipal de Paris, dans la *Lanterne* (13 janvier), fait un crime à M. Clemenceau des facilités données aux Chevaliers de Colomb, la grande association catholique américaine, et termine par ce cri de détresse, injurieux pour nos alliés :

> La mobilisation des Y. M. C. A. et des Chevaliers de Colomb, deux troupeaux sous le même éteignoir, arrive ici à la rescousse pour renforcer leurs confrères en patenôtres, qui viendront à bout de la France, berceau de la libre-pensée, et par cela même du droit immortel et de la liberté individuelle.

Contraste frappant entre le « respect » des protestants américains et l'intolérance grossière de nos sectaires français. Contraste si violent qu'il indigne nos alliés. Aussi M. Aulard éprouve-t-il le besoin de les excuser dans le *Pays* du 4 janvier, en invoquant la guerre à mort et les persécutions auxquelles sont en butte les infortunés libres-penseurs de la part... de l'Eglise. Nos lecteurs ont pu lire cet article dans le premier numéro de la *D. C.* (p. 30).

LE LAICISME TUERA-T-IL L'UNION SACRÉE?

Ces dispositions agressives des professionnels de l'anticléricalisme, maintes déclarations de M. Debierre et diverses autres ébauches d'offensive antireligieuse menacent gravement la survivance de l'union sacrée que désirent tous les bons Français, qu'exige le salut national.

Déjà M. Charles Chaumet, député radical de Bordeaux, directeur politique du journal plutôt neutre *l'Avenir*, dans l'article-programme de ce journal (2 janvier), qui prétend être un programme d'union, entend nous interdire toute campagne contre les lois laïques. *S'insurger contre elles, ce serait rallumer inévitablement les luttes religieuses, raviver les haines des partis.* Ainsi, réclamer pour nos religieux la liberté d'association, pour l'Eglise la restitution des fondations injustement confisquées, pour tous sans exception la liberté d'enseignement et la R. P. scolaire, en un mot, *la cessation de la guerre religieuse*, « *ce serait rallumer les luttes religieuses* » ! Comprenne qui pourra, surtout sous un régime d'opinion, où aucune loi ne saurait être intangible.

Ecole unique et lycées mixtes. — La campagne semble s'accentuer en faveur de « l'école primaire unique obligatoire » pour tous les enfants (des deux sexes), sans distinction de classes sociales. « Elle démocratiserait, au sens total du mot, l'enseignement primaire, en y mêlant les enfants de la bourgeoisie et ceux du peuple, lesquels apprendraient d'abord à s'y connaître les uns les autres et se quitteraient ensuite ou poursuivraient leurs études avec des armes égales. » Mais cette réforme, l'auteur de l'article (*France libre* [22 janvier], organe des socialistes non inféodés au bolchevisme), M. Léopold Lacour le proclame, comporte la suppression de la double liberté des familles et de l'enseignement : il ne recule aucunement devant cette conséquence tyrannique. C'est donc bien une offensive qu'on reprend contre la liberté religieuse et celle des familles, sous l'égide de la formule de Danton dont se réclame M. Lacour : « Nos enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents. »

Du même esprit antichrétien relève la réforme, préconisée dans le *Pays* (2 janvier) par le Dr Toulouse, tendant à « l'égalité des sexes devant l'instruction » et au mélange des jeunes gens et jeunes filles dans les classes des lycées. Ouvrons donc l'œil sur ces deux machines de guerre.

Simplification de l'enseignement secondaire. — Aucun sectarisme, par contre, n'apparaît jusqu'ici dans la réforme de l'enseignement secondaire préconisée par M. Gustave Hervé (*Victoire* du 5 janvier), très discutable au point de vue professionnel : études réduites à trois années, bon enseignement classique, littéraire, scientifique, musical et sportif, le même pour tous ; plus de grec, une heure de latin par semaine, étude de l'anglais... Il rend même en passant hommage « aux élèves des collèges libres qui ont rivalisé de vaillance sur les champs de bataille avec ceux des établissements laïques ». Laquelle des deux tendances l'emportera ?

POUR LA NATALITÉ FRANÇAISE

Un remarquable article de M. de Lamarzelle, dans l'*Echo de Paris* (2 janvier), montre l'inefficacité de la plupart des remèdes proposés et, se basant sur deux phrases de M. Ferdinand Buisson, dans le *Radical*, en 1908 : « C'est par une limitation *volontaire* que diminue si étonnamment la fécondité des mariages... Pour se refaire, il faut que la France le *veuille* », l'honorable sénateur conclut que « c'est en vain que l'on cherche la solution du problème dans l'*intérêt* : c'est dans le *devoir* qu'elle est. La question est surtout et avant tout morale ». Donc,

> Seule la religion peut imposer aux âmes l'obligation de la fécondité des mariages, dont le Créateur a dicté à l'humanité le précepte divin. La solution, la seule solution, le seul remède est donc, chez nous, le retour au respect de la loi chrétienne.

Le *Radical* lui-même (4 janvier), sous la signature de M. Verzenet, reconnaît la vanité des Commissions, des lois votées, des mesures prises jusqu'ici : « Il n'en est pas né un enfant de plus ».

Et s'il n'ose aller jusqu'à la solution religieuse du sénateur du Morbihan, il admet du moins qu'il y a là *surtout un problème moral :*

A force de lire dans tous les romans d'avant-guerre, ou d'ouïr au théâtre, que nous avions tous « droit au bonheur », et qu'avant tout il fallait « vivre sa vie », ils (les Français) sont arrivés à oublier qu'il y a peut-être dans l'existence quelques austères devoirs qui s'imposent à la conscience et aussi quelque dignité — et même quelque utilité au point de vue social — à les accomplir. Quand nos pères pensaient que le but de la vie n'est pas de jouir ou d'échapper à la douleur, mais d'agir, de lutter et de mériter, ils avaient beaucoup d'enfants. A présent qu'il ne s'agit plus que de se soustraire à toutes obligations et à tout renoncement, que de « vivre sa vie », en un mot, on les considère tout bonnement comme une gêne et des empêcheurs de danser en rond, et l'on n'en a plus du tout.

La conclusion religieuse sort de ces prémisses comme le fruit de la fleur ; mais le *Radical* n'ose pas la tirer.

Les auxiliaires de la dépopulation. — Tout utile qu'il soit, le projet que vient de voter le Sénat pour renforcer la répression de l'avortement n'apportera au mal qu'un bien faible remède. M. André Beaunier mène dans l'*Echo de Paris* (13 janvier) une courageuse campagne « contre la malpropreté littéraire » et la littérature pornographique, qui sévit plus que jamais et menace les sources de la vie. Dans le numéro du 23 janvier, il flétrit justement le débordement des fêtes, des décolletages et des danses inconvenantes, l'insolence du luxe, qui détonnent, à cette heure où la guerre n'est pas encore finie, alors « qu'il n'y a guère plus de deux mois nous avions encore des soldats qui trépassaient au champ d'honneur ».

Le garde des Sceaux, M. Nail, répondant au sénateur Réveillaud, s'engageait bien, récemment (*Temps* du 30 janvier), à « exercer des poursuites énergiques contre la propagande de démoralisation que poursuivent dans notre pays certains étrangers et contre la pornographie ». Mais il y a loin des promesses aux actes.

A propos d'un *Nouveau Code de l'honneur et du duel*, du bretteur Breittmayer, qu'analyse avec complaisance le *Temps* (25 janvier), l'*Homme Libre* du même jour proteste contre « cet instinct du meurtre », cette hâte à s'entre-tuer en champ clos, alors qu'on finit à peine de se tuer sur les champs de bataille :

Depuis qu'il [le duel] n'est plus que le jugement de l'adresse ou du hasard, ce n'est plus qu'un jeu sinistre ou idiot. Il faudrait avoir le courage de le dire. Mais il est plus facile d'avoir l'autre courage : celui de se plier au qu'en dira-t-on ? — au ridicule, si vous voulez. Et j'espère bien que si le monde entier a saigné pour que le droit prime la force, ce ne sera pas pour nous replonger dans cette extravagance de la force décidant en place de la justice.

PREMIÈRES CONTROVERSES ÉLECTORALES

Bien que le Parlement n'ait pas encore statué sur le régime électoral des prochaines élections législatives, les divers partis commencent à s'agiter et à discuter notamment la question des alliances. Nous ne relèverons, bien entendu, dans cette rubrique, que ce qui, dans ces polémiques, intéresse plus spécialement les catholiques.

Les radicaux, constate M. Emile Buré dans la *France* (8 janvier), semblent excédés de la tyrannie socialiste. Auront-ils l'énergie de secouer son joug ? On n'en saurait encore décider, mais les conservateurs, eux, paraissent résolus à ne plus s'en fier à la politique du pire, qui fut la leur durant les années qui précédèrent la guerre.

« Quant aux conservateurs, déclare M. Jules Véran dans l'*Eclair* de Montpellier, un des grands journaux royalistes du Midi, ils sont bien décidés à ne plus renouveler les coalitions qui ont conduit à la Chambre tant de députés socialistes. »

M. Buré conclut ainsi, en réclamant le scrutin de liste sans second tour (projet rapporté par M. Dessoye à la Chambre) : « Le gouvernement doit aider les partis qui s'efforcent de dégager un grand courant national, pour assainir notre atmosphère politique. »

A propos de l'attitude des conservateurs, où M. Buré voit une renonciation à la « politique du pire », un correspondant de l'*Action Française* (8 janvier) fait remarquer combien cette expression est inexacte. « En quoi, dit-il, un socialiste était-il pire qu'un radical qui avait travaillé à la désorganisation de l'armée, supprimé les périodes d'instruction militaire et voté toutes les lois de persécution religieuse ?... D'autant que les socialistes n'étaient pas avares de promesses de paix religieuse. »

Aujourd'hui, tout est changé : par leur violation de ces promesses, par leur antinationalisme constant, la presque unanimité des unifiés se sont mis hors la loi de France. Il n'y a plus avec eux d'alliance possible.

Le vote des femmes. — Le vote des femmes est à l'ordre du jour : au cours d'une réunion de l'*Union fraternelle des femmes*, M. Varenne, député socialiste, excuse la timidité de la proposition du député modéré Flandin, limitée aux seules élections municipales : la réforme se heurte à la routine, à la résistance des corps élus et des politiciens. Elle inquiète même les anticléricaux.

« En France, dit l'un d'eux, M. J. Ray-

mond, dans le *Pays* (24 janvier, c'est le confessionnal qui commande. »

Le vote des femmes a donné de bons résultats dans les pays anglo-saxons et protestants, mais vous ne savez pas ce qui se passera dans les pays latins et catholiques. Les électrices peuvent exercer une influence dangereuse et entraver la France dans son œuvre de réorganisation. Dans les ménages où la femme est réactionnaire et le mari républicain, le vote de la femme annihilera celui du mari.

Nos libres-penseurs ne sont donc pas très rassurés.

LA FIN CHRÉTIENNE DE DÉROULÈDE

A propos de l'anniversaire de la mort du grand patriote Paul Déroulède, qui fut le précurseur de la victoire, la *Croix* (25 janvier) nous donne des souvenirs intimes aussi touchants qu'authentiques, dont une bonne partie semble due à la plume de Mgr Marbeau, évêque de Meaux, sur la fin admirable de Paul Déroulède, qui fut celle d'un chevalier et d'un grand chrétien. Il faudrait tout citer : il y a là des scènes dignes de nos chansons de geste, des exemples à faire lire et à propager, surtout dans notre jeunesse. Citons au moins un fait :

C'est publiquement à sa paroisse, le jour de la conversion de saint Paul, son patron, que, déjà très mal, il veut recevoir la sainte Communion :

Il tenait, répétait-il, à ce qu'on sût bien que c'était en pleine connaissance, conscience et conviction qu'il agissait, et non pas sous l'empire de la maladie ou par le désir de demander à Dieu par là la guérison ou la vie, auxquelles il ne tenait pas. Depuis longtemps il en avait fait le sacrifice, n'aspirant, puisqu'il n'avait pu tomber sur un champ de bataille, qu'à finir ses jours dans un acte de patriotisme, parmi ses frères d'armes, ou dans un acte de religion, à l'église, au pied de l'autel.

M. ÉTIENNE LAMY

C'était aussi un catholique convaincu que M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française et ancien directeur du *Correspondant*. Au point de vue politique, « ce n'était pas un rallié », écrit M. Charles Maurras (*Action Française* du 10 janvier), dans un magistral article où sont naturellement soulignées les divergences qui le séparaient des idées traditionalistes et royalistes de l'Action Française. « C'était un républicain catholique et patriote, ardemment patriote, ardemment catholique, ardemment modéré; dirais-je, qui, selon le vieux mot, n'était pas modérément républicain. »

Lorsqu'il s'agit des décrets sur les Congrégations — dit M. Welschinger dans le *Journal des Débats* (17 janvier), — il mit sa foi catholique et son amour de la liberté au-dessus des opinions républicaines, qui lui semblaient avoir dévié. Il obéit à ses convictions avec cette sincérité infrangible qui était le fond même de son caractère.

Dans la *République Française* (15 janvier), M. Pierre de Quirielle complète les souvenirs intimes de M. Welschinger et l'intéressant article biographique du *Gaulois* (10 janvier) : il rappelle ses travaux littéraires, militaires, historiques et politiques, notamment *Aimée de Coigny* (la *Jeune Captive* d'André Chénier), l'*Armée et la Démocratie*, *Etudes sur le Second Empire*, la *Défense nationale*, la *France du Levant*, la *Femme de demain ;* ses campagnes pour le relèvement de la famille et de la natalité, sa généreuse libéralité (don de 500 000 francs à l'Académie pour prix aux familles nombreuses et catholiques), destinée, dans son esprit, surtout à en provoquer d'autres. Il trace aussi de M. Lamy ce portrait peint au vif, où tous ceux qui l'ont connu le reconnaîtront :

Je ne sais s'il y a un causeur plus agréable qu'Etienne Lamy, qui, avec sa discrétion et son indulgence, toutes deux extrêmes, l'était autant quand il écoutait que quand il parlait. Et il parlait, de sa voix ténue, avec une finesse égale à son amabilité, avec une fermeté de pensée pénétrante et profonde.

Notons en passant qu'aucun journal n'a rappelé une des phases les plus importantes de sa vie : la direction de la *Fédération électorale de 1898*, qu'il avait fondée sur mandat officieux de Léon XIII.

M. Georges Goyau révèle, dans la *Croix* (11 janvier), la source où le défunt académicien avait puisé sa noblesse et sa haute conscience : il fut élevé, en effet, à Sorèze, où il « subit l'ascendant d'un grand professeur de fierté : le R. P. Lacordaire ». — Son testament sera le livre qui va paraître : « *La flamme qui ne veut pas s'éteindre* », qui « recommandera à notre France, appauvrie d'hommes par la guerre, de redevenir une productrice d'hommes. Ce sera l'appel d'un Français aux énergies de la race, le cri d'un chrétien en faveur de l'esprit de sacrifice » et de la multiplication des âmes françaises. Son libéralisme et sa modération pourtant bien connus ne l'auront pas préservé des injures dont les anticléricaux accablent les plus intransigeants défenseurs de la vérité. M. Ernest-Charles (*Pays* du 14 janvier) ne craint pas de dénoncer en lui un « fanatique du cléricalisme ».

Le républicanisme de M. Etienne Lamy — déclare M. Paul Souday (*Paris-Midi* du 12 janvier), auquel le *Temps* ne suffit pas pour exhaler sa bile contre les catholiques — était essentiellement théocratique, ultramontain et papalin. Il voulait la République, mais dirigée par les bons Pères et abritée sous l'étendard du Sacré Cœur. On ne pouvait pas s'entendre.

Quel plus bel éloge funèbre pour un catholique ?

LOUIS LAYA.

Imp. P. FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant:* A. FAIGLE.